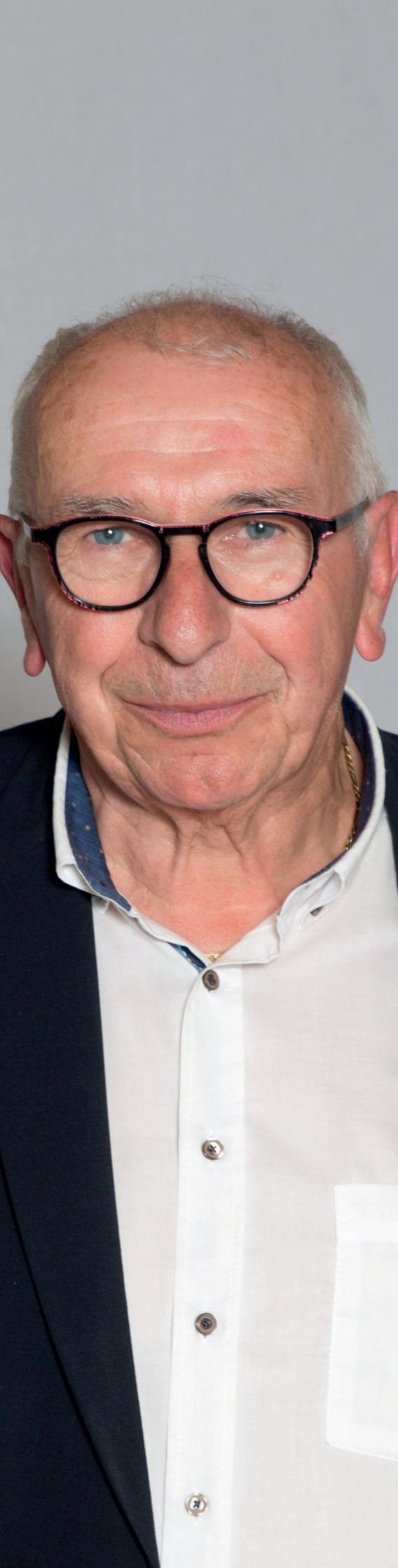




800 VIVRE
ARIOM
VOTRE BULLETIN MUNICIPAL



Une ville encore meilleure à vivre !

Depuis plusieurs années, Riom est engagée dans une démarche de transition. Cet engagement se traduit par des actions immédiates et à plus long terme qui convergent autour d'une stratégie et d'une vision pour notre ville demain. Relocalisation de la production agro-alimentaire, préservation des espaces naturels, renaturation d'îlots en cœur de ville, modernisation de l'éclairage, rénovation énergétique des bâtiments, aménagements dédiés aux mobilités douces...

Les actions sont nombreuses et engageant au quotidien élus, agents, citoyens, associations... Si nous avons décidé d'aller encore plus loin avec la démarche « *Riom fait sa transition* », ce n'est pas par mimétisme ou par effet de mode (quelle collectivité aujourd'hui n'est pas engagée dans la transition, ne serait-ce que dans les mots ?)... Ce n'est pas non plus par goût du slogan. Notre motivation, avec l'ensemble des élus, est de faire de Riom une ville capable de répondre aux enjeux actuels et à venir en termes d'habitat, de cadre de vie, d'écosystème local, de modèle de développement économique et social...

Savoir que je peux trouver tous les samedis matin mes fruits et légumes sur un marché de producteurs locaux, que je peux conduire mes enfants à l'école à vélo sur des itinéraires sécurisés, que je peux profiter d'évènements artistiques et culturels, d'espaces de nature en pleine ville, d'écoles modernes et d'équipements sportifs de haut niveau... Autant de témoins de la qualité de vie à Riom, que nous conforterons en engageant des actions fortes autour de la transition. Ces actions n'ont d'ailleurs de sens que parce qu'elles contribuent à améliorer notre cadre de vie et encouragent chacun, à son niveau, à le préserver. Notre ville a toutes les ressources pour réussir sa transition. Ces ressources sont riches et ne demandent qu'à s'exprimer autour d'une volonté commune. Pour que notre ville soit demain encore meilleure à vivre !

Pierre PÉCOUL

Maire de Riom

1^{er} Vice-président de Riom Limagne et Volcans délégué à l'Économie, à l'Emploi et à l'Attractivité

4

VIVRE À RIOM ENCORE PLUS INTENSÉMENT !

6

DEMAIN, RIOM AUTOSUFFISANTE ?

16

DOUME : VERS UNE NOUVELLE ÉCONOMIE ?

18

DÉFIS OLYMPIQUES ET DÉFILÉ

20

DE L'ALGUE ET DES MOTS, OU COMMENT CHANGER LE MONDE

22

PROPRETÉ : DU RESPECT POUR LES BRAVES !

24

LOGEMENT VACANTS : LA VILLE ET L'AGGLO TAPENT DANS LE DUR

28

RIOM TERRE DE (GRANDS) CHAMPIONS

30

DES PROJETS QUI AVANCENT

38

LES FÊTES DE RIOM

40

#VAR - #RIOM

42

LES TRIBUNES

#VAR

Suivez-nous sur les réseaux sociaux pour tout savoir de l'actualité de votre ville !

VIVRE À RIOM

encore plus intensément !

Chers lecteurs,
chers amis riomois,

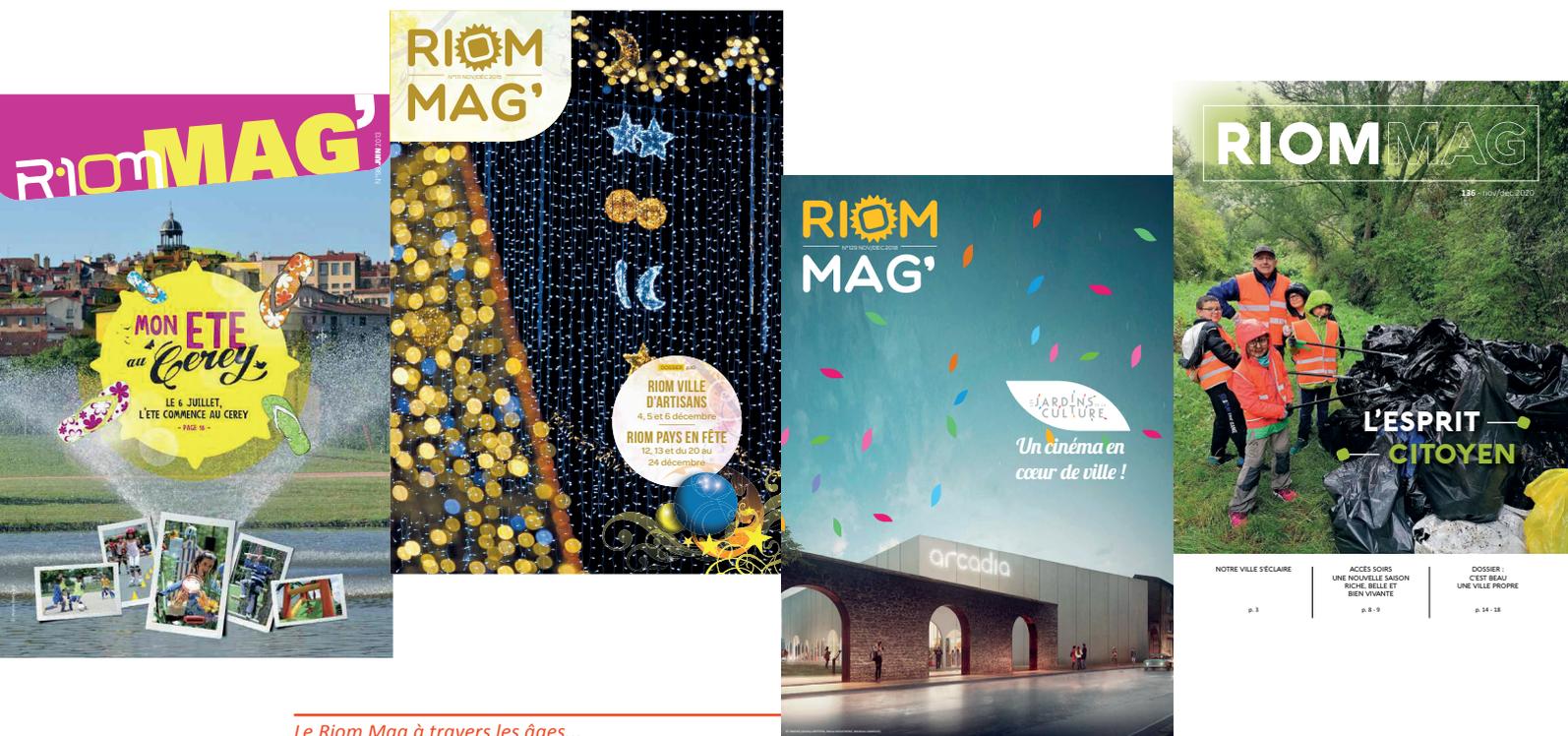
Depuis maintenant deux ans notre bulletin municipal évolue. Au printemps 2021 nous inaugurons un nouveau format et le *Riom Mag* faisait place au *Vivre à Riom*. Le changement était dans le titre, il était aussi et surtout à l'intérieur des pages. Au-delà de la forme du magazine, ce qui comptait à nos yeux était la volonté de la Municipalité de **conserver un bulletin papier à l'heure du tout numérique.**

Depuis ce premier numéro du *Vivre à Riom*, le bulletin n'a jamais cessé d'évoluer avec des rubriques mouvantes, un travail graphique qui explore sans cesse des horizons nouveaux et une direction qui au fil du temps et de la rédaction des articles s'affine et s'affirme. Avec ce numéro 8, le VAR évolue encore : le graphisme du titre opère un léger toilettage et le nombre de pages augmente de 24 à 44 pages !

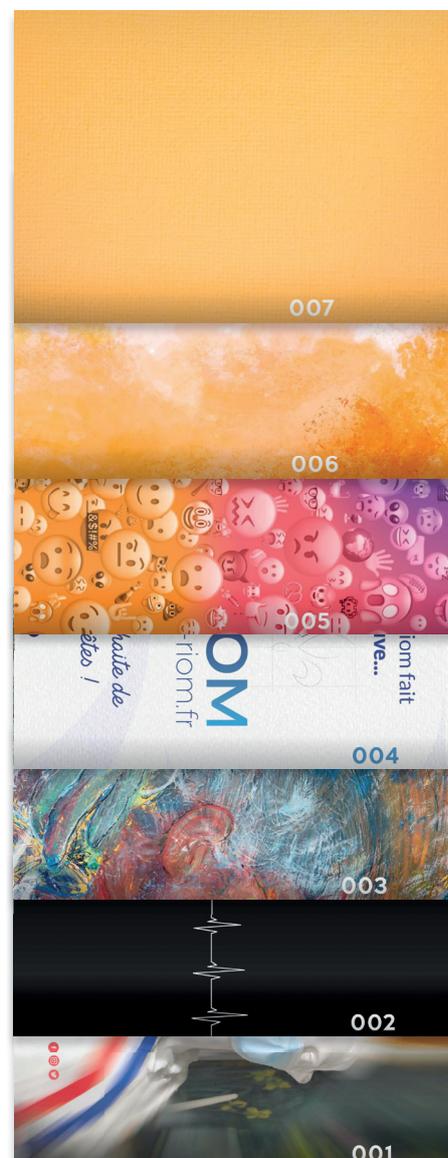
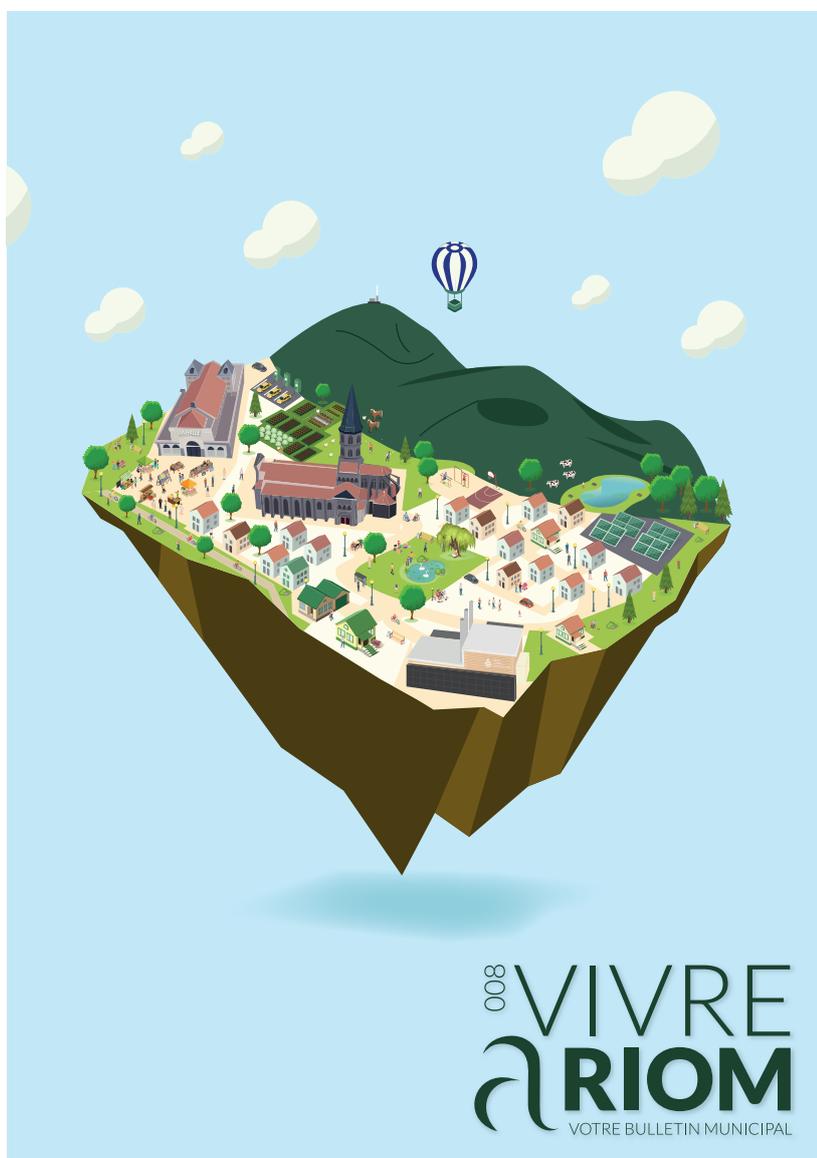
L'objectif est de faire de ce bulletin un vrai magazine papier de qualité avec des

articles encore plus fouillés, un travail graphique encore plus poussé, et un ton (nous l'espérons) à nul autre pareil ! Cette nouvelle version du « VAR » (comme il est désormais coutume de l'appeler) s'engage donc un peu plus dans la voie de la « revue » avec une distribution limitée à 3 exemplaires par an directement dans vos boîtes aux lettres et librement accessibles dans les mairies. Vous n'y perdrez pas en volume d'informations, puisqu'un calcul élémentaire permet de constater que nous passerons de 96 à 132 pages par an.

4



Le Riom Mag à travers les âges...



Ce nouveau VAR sera accompagné d'un « P'tit VAR » qui sera distribué dans les lieux publics à raison d'un numéro tous les deux mois afin de vous procurer toute l'information utile et pratique de votre ville. Dans un contexte où le papier devient une denrée de luxe et où l'information circule plus vite que ne tournent les presses, nous faisons le choix de partager l'information à travers deux documents qui témoignent de la stratégie de la Municipalité en termes de communication : **maintenir un**

contact direct et régulier avec le citoyen et vous offrir l'information la plus complète et accessible. C'est pourquoi les articles piocheront allègrement dans l'histoire florissante de notre ville pour mieux éclairer les projets portés par l'équipe municipale. Enfin, sachez que vos contributions sont les bienvenues, sous réserve de savoir écrire en bon français (ça élimine déjà du monde) et d'être dans le ton (aïe !). Nous espérons donc que vous trouverez dans ces pages des raisons de vous réjouir de cette

nouvelle mouture. De notre côté, nous prenons toujours autant de plaisir à réaliser ce document qui nous permet **d'aller à vous sans filtre et avec la plus entière sincérité.** Et de vivre notre ville ensemble encore plus intensément !

Jean-Pierre Boisset,
Adjoint à la Culture
et à la Communication



6

DEMAIN, *Riom autosuffisante ?*

Avez-vous déjà entendu parler de « The Line » ? Une ville futuriste, large de 200 mètres, haute d'un demi-kilomètre et qui s'étend sur 170 kilomètres d'une bande de sable, où tout se ferait exclusivement en engins volants et ne fonctionnerait qu'à la faveur des énergies renouvelables ? Cette « ville du futur » n'est pas un rêve, mais bien un projet de ville sur les bords de la Mer Rouge en Arabie Saoudite...

Au-delà de l'aspect *a priori* délirant d'un tel projet, l'existence de celui-ci a le mérite d'interroger sur les contours de la « ville de demain ». Une ville où la voiture aurait disparu au profit de nouveaux modes de transport ultramodernes ? Une ville où les distances seraient bouleversées ? Une ville où chaque citoyen serait remplacé par une intelligence artificielle ? Une ville où les consommations alimentaires et énergétiques seraient produites sur place ? Ce dernier point

est peut-être crucial, à l'heure où l'enchaînement du covid puis de la guerre en Ukraine et d'une inflation toujours plus forte posent la question de l'autonomie des sociétés humaines que constituent nos villes, nos régions... Qu'en est-il pour Riom ? Est-il illusoire d'imaginer que les Rimois pourraient demain, subvenir à leurs besoins de façon autonome ? Si la question n'appelle pas de réponse évidente, l'exercice était trop tentant pour ne pas s'y essayer...

L'« autosuffisance », c'est quoi ?

Si l'on se réfère aux définitions basiques du mot, l'autosuffisance correspond - en gros - à la capacité d'un individu ou d'une collectivité à répondre à ses propres besoins par le biais de ses ressources. Riom dispose-t-elle aujourd'hui de ressources suffisantes pour demain être autonome ? Tentative de réponse en deux temps...

L'autosuffisance alimentaire

Depuis plusieurs mois et même années, on voit revenir toujours plus fréquemment dans les alertes du monde agricole la notion de « souveraineté alimentaire ». Avec en toile de fond, une question et non des moindres : « pourra-t-on encore se nourrir demain ? ». Afin de rendre cet enjeu mieux perceptible, penchons-nous sur le cas de Riom...

Riom : ville agricole en pleine expansion

A l'heure de parler de production alimentaire, il est bon de rappeler que Riom est entourée de terres agricoles qui représentent pas moins de 70% de la surface totale de la ville. Un peu plus de la moitié de ces terres est exploitée à ce jour. Par ailleurs, les élus ont identifié **13 hectares de terrains à préserver en pourtours des zones ultra-urbaines** et notamment du centre-ville. Il s'agit de la fameuse « **ceinture verte** » pour laquelle a été engagée une stratégie hyper volontariste d'acquisition de parcelles. Depuis 2021, la Ville a ainsi procédé à l'acquisition de 1,8 hectare de foncier : jardins privés en fin d'exploitation ou laissés en friches qui auront vocation demain à accueillir de l'activité maraîchère ou de l'arboriculture.

Les élus comptent ainsi **créer les conditions d'une relocalisation de la production alimentaire sur le territoire** en ouvrant des pistes de reconversion de terres à ce jour délaissées. C'est tout l'objet de l'étude lancée en 2022 dans le cadre du PAT (Projet Alimentaire Territorial) du Grand Clermont/ Parc Livradois-Forez (voir article en page 19 du VAR008). Cette étude doit aboutir à l'été au lancement d'un appel à projet pour l'installation à Riom d'une activité agricole bio, génératrice de débouchés locaux et d'emplois. L'autre point positif de cette stratégie « offensive » d'acquisitions de parcelles est d'éviter que les terres qui dessinent le paysage rimois ne soient défigurées par des usages contraires aux règles locales d'urbanisme. Pas un détail, à l'heure où le paysage est au cœur du nouveau plan d'urbanisme intercommunal... C'est dans cet esprit qu'ont été aménagés les Vergers du Couvent au pied de la médiathèque dans le quartier de Planchepleuil, avec la replantation des essences fruitières locales présentes dans l'ancien couvent. Résultat : un espace naturel ouvert à tous où s'épanouissent aujourd'hui dix-sept végétaux consommables qui répondent aux doux noms de « *Laurus nobilis* » ou encore « *Lonicera kamtschatica* »...



Développer les jardins

En parallèle, la Ville aménage et structure un peu plus ses jardins familiaux avec des acquisitions de parcelles et d'importants travaux d'aménagement (création d'allées, remplacement des grillages par des ganivelles...), de nettoyage, de débroussaillage, de dessouchage des haies, de sécurisation des puits... et même de réparation d'un pont ! Ces travaux, qui atteignent tout de même la bagatelle de 130 000€ (mais voilà 20

ans que rien n'avait été fait pour ces jardins !) vont permettre d'accueillir une quinzaine de nouveaux jardiniers pour **passer de 85 à 100 jardiniers** (avec une liste d'attente de plus de 35 personnes !). Au Cerey (3090 m²), à Dumoulin (7500 m²), au Couriat (5240 m²), à Chancelier de l'Hospital (4954 m²), à La Varenne (5500 m² gérés par une association)... Soit **2,6 hectares de jardins familiaux** répartis sur les différents quartiers de la ville, et une ressource précieuse pour alimenter les circuits locaux. Ainsi en 2023, **Riom**

compte plus de 4,5 hectares consacrés exclusivement aux activités potagères, de maraîchage et d'arboriculture. Bref, tout ce qui participe à une autoconsommation saine et vertueuse !

Faites confiance aux élus pour que rien de ce qui sera acheté ne soit perdu ! Un pied dans la ville, un pied à la campagne, et pas un lopin de terre qui ne soit abandonné : n'est-ce pas là le début de l'autonomie alimentaire ?



Julien Déat devant ses 12 500 pieds de vigne de Madargue. |

56%

le taux d'exploitation des terres agricoles à ce jour

13ha

la surface que la Ville souhaite intégrer à sa « ceinture verte »

1,8ha

le volume de foncier acquis par la Municipalité pour des activités de maraîchage et d'arboriculture

2,6ha

la superficie de la ville couverte par les jardins familiaux

70%

la surface de Riom couverte par les terres agricoles

Une signalétique flambant neuve

Une signalétique sera installée au printemps sur chacun des jardins familiaux pour rappeler les règles de bon usage, ainsi que les règles concernant le compost partagé (pour réduire sa poubelle et obtenir un fertilisant gratuit et naturel) ou encore les haies sèches (qui permettent de réduire ses déchets par des séparations naturelles).

Riom terre viticole

Une preuve qu'on sait produire de tout à Riom ? Notre ville dispose depuis le Moyen-Âge d'un vignoble sur les coteaux de Madargue. À l'aube du 19^{ème} siècle le phylloxéra ravagea toute la vigne, puis ce sont deux guerres mondiales qui vinrent à bout des efforts de quelques courageux vigneron... Jusqu'à ce que la Ville procède en 1988 à l'achat et l'encépagement de trois hectares en vigne... que travaillent aujourd'hui deux vigneron passionnés et bien décidés à faire renaître jusqu'à 10 hectares de Madargue d'ici 2024 !



Toute l'équipe de la Cuisine centrale autour de Pierrick Vermorel, Adjoint aux Affaires scolaires.

Halle et Cuisine centrale : hauts lieux de la production alimentaire local

La Halle : lieu de brassage

Si deux lieux incarnent à merveille les « circuits courts » de l'alimentation locale, ce sont bien la Halle et la Cuisine centrale. La Halle d'abord, **première halle alimentaire de producteurs du Puy-de-Dôme avec 82 commerçants** (dont 63 producteurs) installés sur près de 1500 m² avec deux espaces bar/café (« Café Thomas » et « Chez Laurette »). Une offre complète avec trois étals de poissons et crustacés, plusieurs produits laitiers (chèvre, vache), fromagers, quatre charcuteries, trois boucheries, deux produits de la ruche, un producteur de confitures, plusieurs traiteurs des quatre coins du monde (italien, ibérique, auvergnat, asiatiques, turque...). Et bien sur les maraîchers, primeurs, jardiniers agricoles, biscuits, boulangerie, pains, huiles, huîtres (en

saison), herbes et tisanes... et même un brasseur riomois !

Cuisine centrale : certifiée local

La Cuisine centrale, installée depuis 2017 au parc des fêtes, fabrique chaque jour 1250 repas pour les écoles de Riom et Ménétrol. Les menus sont élaborés par une gestionnaire diététicienne, établis sur vingt jours puis confectionnés sur place par les cuisiniers avec des produits de qualité (viande Label rouge, poissons issus de la pêche durable), avant d'être livrés « en liaison chaude » (les plats sont livrés chauds dans les écoles et ne sont donc pas réchauffés sur place) dans les cantines. Les commandes sont passées à travers des plateformes de productions locales (en particulier « Agrilocal ») et de nombreux produits bio s'insèrent dans les menus grâce au partenariat avec « Auvergne Bio Distribution ».

Les selfs collaboratifs aux écoles Maurice Genest et Pierre Brossolette permettent de limiter les gaspillages, même si tout ce qui n'est pas consommé entre dans la filière des

biodéchets pour ultime valorisation par méthanisation. La Cuisine centrale prépare les repas des élèves des écoles sur la période scolaire, mais aussi pour les accueils de loisirs pendant les vacances et pour certains événements comme récemment le Repas de l'An nouveau où plus de 300 repas ont été préparés sur place. Enfin, notons que le prix des repas pour les élèves riomois commence à partir de 1€ et est plafonné à 4,97€. De quoi permettre à tous de bénéficier d'une nourriture saine et produite localement !

63

nombre de producteurs locaux présents sur le marché couvert

1250

nombre de repas quotidiens préparés par la Cuisine centrale

Nous remercions particulièrement Delphine Chalus, Directrice Générale Adjointe à la Ville de Riom chargée de l'Administration Générale, pour son aide précieuse dans la préparation de cet article.



rentrer à pieds à la maison au milieu de la nuit. Et pour un peu qu'on soit légèrement éméché, c'est l'occasion de compter les étoiles et de se poser quelques questions existentielles sur la lumière. Ou bien des plus prosaïques sur le fonctionnement des lampadaires (ça dépend de ce qu'on a bu).

L'autosuffisance énergétique

Si une ville autonome doit savoir se nourrir, elle doit aussi être en mesure de se chauffer et de s'éclairer. Le constat est encore plus vrai dans le contexte d'explosion des coûts de l'électricité. Dans ce domaine également, resserrons la perspective sur Riom...

La modernisation de l'éclairage public

Impossible de parler d'éclairage public sans évoquer le noir. Noir profond dans lequel la ville est plongée entre minuit et 5h du matin depuis le 28 octobre 2022, suite à la décision des élus de procéder à l'extinction nocturne de l'éclairage public dans le cadre d'un plan de sobriété adopté en urgence. Mais si ce noir permet paraît-il de mieux discerner les étoiles, il laisse planer un sentiment étrange quand après une soirée qui se prolonge il nous faut

L'éclairage public sur Riom c'est : 43% des consommations d'électricité de la Commune, 27% de son budget énergie et 187 tonnes d'équivalent CO2 par an. On compte aujourd'hui 4300 points lumineux dans toute la ville directement raccordés à 125 armoires de commande. Le hic, c'est que la configuration du réseau tel qu'il existe à ce jour ne suit pas l'architecture de la route. Cela signifie donc qu'une rue peut être éclairée par plusieurs armoires de commande, ce qui forcément complexifie les projets d'extinction partielle de certains quartiers... Et implique de lourds travaux d'investissement ! C'est pourquoi **la Ville a inscrit au budget 2023 une première enveloppe de 500 000€ pour moderniser l'éclairage public** avec passage en Led et télégestion. Car aujourd'hui, sur les 3500 points lumineux gérés par la Ville 550 sont en Led - soit environ 15% du parc (la moyenne au plan national est plus proche de 10%). L'objectif est **d'atteindre le 100% Led sur l'ensemble du parc d'éclairage public à horizon 2026.**



3500

nombre de points lumineux répartis sur les 125 armoires de commande de la Ville

187

tonnes d'équivalent CO2 produites chaque année par l'éclairage public

43%

la part de l'éclairage dans les consommations d'électricité de la Commune



Deux chantiers en cours

Actuellement, **deux chantiers de renouvellement d'éclairage public sont en cours** sur les boulevards Chancelier de l'Hospital et de la Liberté, et à venir sur le centre-ville. Le chantier sur les boulevards devrait se terminer juin 2023 avec le renouvellement de l'ensemble des mâts et éclairages existants et des réseaux souterrains d'alimentation. Un système de télégestion sera installé et le cheminement piéton entre le Pré Madame et l'Atelier M Danse sera équipé de modules de détection identiques à ceux qui ont été installés le long du parc urbain à l'entrée sud de la ville. **Coût pour la collectivité : 370 000€.** Le chantier du centre-ville devrait prendre le relais à partir de septembre 2023 pour une durée de 6 mois. Au programme : réimplantation des lanternes sur façades afin d'éviter l'effet « zones d'ombre » sur le domaine public (vous savez, quand on longe la basilique Saint-Amable et qu'on a l'impression de se balader dans le Londres de la fin du 19^{ème}...), passage en Led et télégestion, et enfouissement des réseaux.

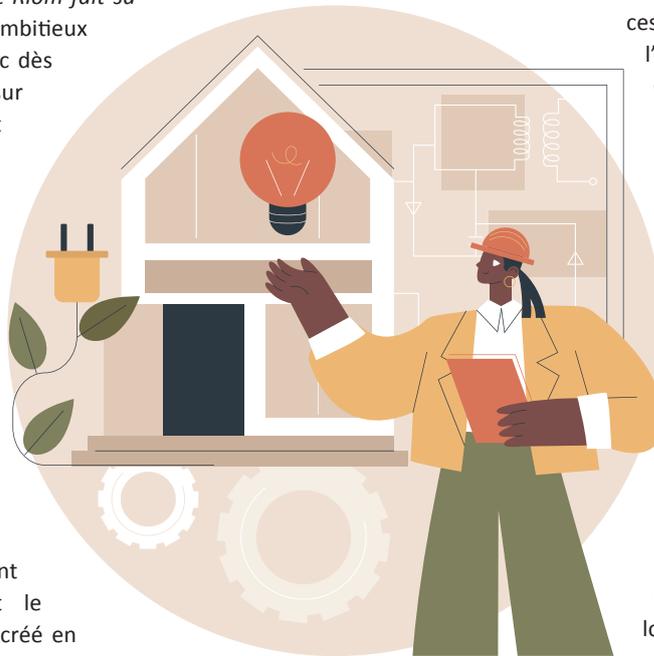
2M€

le montant de l'investissement projeté par la Ville pour renouveler l'ensemble du parc d'éclairage public à horizon 2026

Éclairages Led qui cohabitent avec les végétaux sur le nouveau parc urbain à l'entrée sud de la ville.

La rénovation énergétique des bâtiments

Aujourd'hui, la Ville compte près de 150 bâtiments publics qui représentent 90 000m² de surface à chauffer... Pas une bagatelle ! C'est pourquoi les élus ont décidé, dans la cadre de la démarche *Riom fait sa transition*, de lancer un plan ambitieux de rénovation thermique avec dès cette année des travaux sur trois bâtiments : le bâtiment « Rallye » (ancienne aile du lycée professionnel Gilbert Romme dans le quartier de La Varenne) devenu aujourd'hui un site multi-associatif (2800m²), l'ancien Lidl (900m²) situé avenue de Clermont qui doit devenir demain (c'est-à-dire en 2024) un site dédié à l'accompagnement à l'autonomie alimentaire (l'autonomie : on y revient encore et toujours !), et le gymnase de l'Amitié à Cerey créé en 1991 et qui mérite bien une petite cure de jouvence... L'enjeu : **faire de ces sites des bâtiments autonomes ou quasi autonomes d'un point de vue de la consommation énergétique.**



Pourquoi ? Pour offrir aux associations accueillies par la Ville dans ces sites des conditions de pratique et de développement optimales, et accessoirement permettre à la Ville de réduire sensiblement ses dépenses énergétiques. Quels types de travaux ? Toitures, isolations, façades, menuiseries... Et un objectif clair : **développer**

l'autoconsommation solaire pour que demain, ces bâtiments produisent eux-mêmes l'électricité qu'ils consomment...

Ces travaux permettront également de se conformer à la nouvelle réglementation en vigueur au plan national sur les bâtiments publics, à travers notamment le décret tertiaire qui depuis 2019 oblige à réduire les consommations d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire.

L'occasion de rappeler que les travaux sur ces trois sites s'inscrivent dans le cadre du **schéma directeur immobilier et énergétique (SDIE)** lancé par la Ville avec l'Aduhme (agence locale des énergies), et pour lequel pas loin de 100 bâtiments publics seront passés au crible avec un accompagnement de l'État sur quatre ans. Ce qui traduit bien l'ampleur de la tâche...

Jean Rostand

Un bâtiment public est au cœur de la stratégie de transition énergétique pilotée par la Ville : il s'agit du groupe scolaire Jean Rostand aux Boules (voir VAR004, pages 20-21). Ce vaste projet de restructuration, qui devrait tout de même coûter la bagatelle de 9 millions d'euros à la Ville (qui bénéficiera de plus de 2 millions d'euros de subventions dont 1,3 million d'euros au titre des fonds européens obtenus par l'intermédiaire de la Région) est en effet axé autour d'un volet énergétique très ambitieux. Ces ambitions ont dicté la rédaction du cahier des charges pour travaux (exigences réglementaires, isolation, étanchéité, protections solaires, gestion de l'eau...) et donc les critères de choix du prestataire qui doit livrer le nouveau bâtiment pour la rentrée 2023. Là encore l'objectif est clair : remplacer un bâtiment cinquantenaire et donc très énergivore par un nouveau site entièrement repensé du point de vue de la performance énergétique et environnementale. Et tout cela en réemployant le foncier urbain existant : ne serait-ce pas cela, « construire la ville sur la ville » ?





Le réseau de chaleur bois

Riom dispose sur son territoire d'un réseau de chaleur bois qui fonctionne depuis 2013 sous forme d'une délégation de service public par Riom Limagne et Volcans à l'entreprise RCBE (Engie Solutions) jusqu'en 2036. Ce réseau long de 8km est alimenté par deux chaufferies bois (situées avenue de Clermont entre le skate-park et la Cuisine centrale, et au lycée Pierre-Joël Bonté) et deux chaudières gaz. Il dessert 16 sous-stations (plus de 17 000 mégawatts utiles vendus en 2021) et alimente - entre autres - la Cuisine centrale, les lycées Pierre-Joël Bonté et Virlogeux, la Mairie Annexe, les Jardins de la Culture, l'hôpital ou encore la Cour d'Appel. Il pourrait se prolonger demain jusqu'à la nouvelle maroquinerie Hermès, l'Hôtel de Ville, le Musée Mandet et même le Gymnase de l'Amitié et la nouvelle piscine Béatrice Hess...

Le réseau de chaleur alimente les bâtiments publics mais pas que ! Si vous êtes propriétaire d'un bien immobilier situé rue de l'Hôtel de Ville et que vous en êtes intéressé par un raccordement du réseau de chaleur à votre habitation, faites-le savoir à : contact@ville-riom.fr

La « ville de demain » ?

Que diriez-vous de vous projeter dans ce qui pourrait être le Riom de demain ? Rassurez-vous, le Maire n'a pas pour projet de créer une « ville du futur » où Riom se réduirait à un trait large de 200 mètres tracé du bout du stylo d'ingénieurs des Ponts et Chaussées le long de l'Ambène... Un long tunnel d'où seraient exclues les voitures (sauf électriques) pour ne laisser place qu'à des trottinettes volantes (fabriquées en France, naturellement). Pourtant, la Municipalité porte un projet un peu unique en son genre et qui n'a encore jamais vu le jour à Riom...

Ce projet est entré dans une nouvelle phase après que les élus ont voté au Conseil municipal du 22 décembre 2022 le lancement d'un appel à projet d'opérateurs. Pourquoi faire ? **Un écoquartier !** Mais avant que vous ne leviez les yeux au ciel, revenons sur les termes. La notion d'« écoquartier » fait référence à une démarche de labellisation pilotée par l'Etat pour distinguer les projets d'aménagement qui respectent un certain nombre de critères sociaux, environnementaux...

Ok, mais concrètement ? Concrètement, imaginez-vous un foncier de bonne taille : 6 hectares. Imaginez-vous sur ce foncier, disons sur 2 hectares, de vieux entrepôts en friche, tellement en friche qu'il suffirait de souffler dessus pour qu'ils se cassent la gueule. Ces entrepôts sont entourés de terrains si secs et caillouteux que plus un brin d'herbe n'ose y pousser. Et à côté un terrain, juste à côté, un très grand terrain, immense même : 32 hectares ! Et pas caillouteux celui-là, au contraire : luxuriant, avec du vert partout, des arbres, un bosquet carrément... À même pas cinquante mètres, la gare. Avec son million de voyageurs par an. Ceux qui partent sur Paris, Lyon, Vichy, Clermont... Un peu plus au sud, à 150 mètres à vol d'oiseau, un atelier qui se construit. L'atelier du plus grand maroquinier au monde.

Mettez-vous maintenant dans la peau d'un élu : **que faire de ces 38 hectares laissés à l'abandon, à proximité immédiate de la gare et d'un quartier où tout se transforme ?**

Dans une ville où le marché du logement se tend toujours plus... Impossible de ne pas rêver à un beau projet avec des habitations ouvertes sur des jardins, un parc pour les enfants, des commerces de proximité, des services utiles (médecins, terrains de sport)...

Pour faire naître une vie nouvelle au milieu des arbres et des bosquets, en pleine nature et à proximité immédiate de la gare et du centre-ville. Ça ne vous donnerait pas des idées à vous ?



Rendez-vous sur la page facebook « Ville de Riom » pour soumettre aux élus vos idées de nom pour ce futur quartier !

Naissance d'un projet

Le projet d'écoquartier est donc né sur les terrains en friche de l'ancienne scierie Masson, entre la rue des Dagneaux et la rue de l'Ambène. L'Etat ne veut plus d'artificialisation des sols mais encourage à réemployer le foncier urbain existant ? Les 2 hectares de friches sont constructibles ? Le terrain de 32 hectares est en zone inondable ? Pas de problème : la Ville va céder à un opérateur privé le foncier constructible dont elle a la maîtrise, afin que ce dernier lui propose un projet urbain qui a un peu de gueule avec des habitations écoconçues et de la mixité sociale, et tout autour des espaces extérieurs, parcs, jardins potagers... Quant au terrain de 32 hectares sur lequel rien ne peut se construire (au risque de se retrouver les pieds dans l'eau à la première inondation venue), la Ville s'en rend propriétaire pour y faire demain un grand parc urbain.

Ça tombe bien, l'agglomération RLV a trois projets sur ce secteur : l'aménagement du parking « des Dagneaux » avec un système d'ombrières photovoltaïques (tiens tiens, là aussi de l'autoconsommation solaire), la création d'une vraie piste dédiée aux vélos dans le cadre du schéma cyclable intercommunal, et enfin la découverte de l'Ambène (sous réserve de l'avancée des échanges avec les partenaires compétents et notamment l'Agence de l'eau)...

Est-ce que tout ça ne ressemblerait pas à un grand projet d'aménagement urbain à l'est de Riom ? Premiers éléments de réponse d'ici l'été avec la désignation du lauréat de l'appel à projet. En attendant, les concepteurs urbanistes de la Ville ont déjà dû esquisser, dans un coin de leur tête, les contours de ce grand parc urbain composé d'eau, de végétaux, de vie... Promesse d'une nouvelle piste ambitieuse sur la longue route de l'autosuffisance...

DOUME :

Vers une nouvelle économie ?

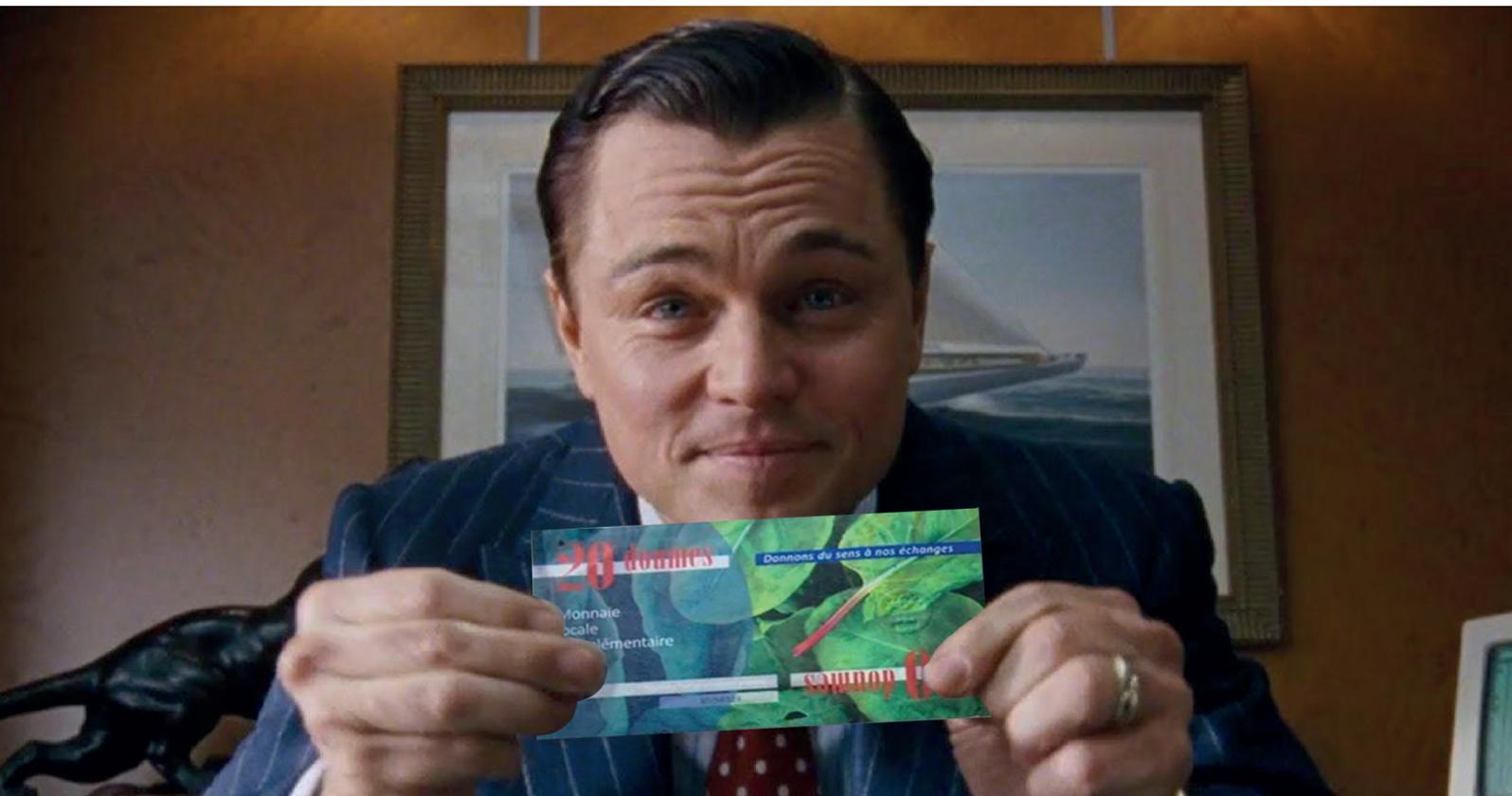
La doume, monnaie citoyenne

De *Wall Street* à *American Psycho*, *du Président* (génial film de 1961 avec Gabin et Blier) au *Loup de Wall Street*, le cinéma ne manque pas de références à l'univers de la finance spéculative. En fait, depuis que la monnaie existe la spéculation bat son plein et l'Histoire n'a pas attendu les traders en costumes rayés pour donner naissance à ce phénomène qui consiste à faire s'échanger l'argent de votre livret A aux quatre coins du monde pour finir dans les bilans maquillés d'une banque singapourienne... Heureusement le monde des boursicoteurs n'est pas (encore) l'horizon indépassable et ça et là, des initiatives se développent pour favoriser les circuits courts. Y compris les circuits... monétaires. C'est le cas de la doume qui, au milieu des 80 monnaies locales créées sur le territoire français, s'affiche depuis 2015 sur ses

billets comme « monnaie citoyenne du Puy-de-Dôme ». **Mais c'est quoi une « monnaie citoyenne » ?** D'après Agnès Mollon, représentante du réseau local sur Riom, ce caractère citoyen se ressent au niveau de « *la gouvernance qui est citoyenne : l'association est dirigée par des citoyens, sans président* » et de ses « *objectifs sociaux* », notamment de permettre aux personnes qui souhaitent « mieux manger » mais n'en ont pas les moyens de bénéficier d'un « *bonus social à la conversion : nous avons obtenu du Département une subvention pour créer ce bonus social, qui consistait à donner non plus 1 doume pour 1€ mais 1,5 doume pour 1€ à des populations précaires. À ce bonus social a succédé Sol'idoume : il s'agit d'une cotisation volontaire qui donne lieu à une redistribution à parts égales à la fin de chaque mois, sur le modèle d'une sécurité sociale de l'alimentation.* » Une ambition qui paraît en effet difficilement compatible avec le cadre

monétaire tel qu'il est organisé dans nos sociétés européennes autour de l'euro.

Au regard de ce que nous disions plus haut, ce n'est pas un scoop. Cela étant dit, le franc favorisait-il une « gouvernance citoyenne » au service d'« objectifs sociaux » ? Que nenni ! Pas plus que toutes ses versions au fil des âges, et jusqu'à la livre et le sesterce... Ce qui pose la question suivante : **une monnaie a-t-elle pour fonction de favoriser une gouvernance citoyenne au service d'objectifs sociaux ?** C'est là qu'on sort des cartons ses vieux courts de SES sur les trois fonctions de la monnaie. Pour aller vite : payer (« intermédiaire des échanges »), compter (« unité de compte ») et être stockée pour une utilisation future (« réserve de valeur »). Il n'est nulle part question de « gouvernance citoyenne » ou d'« objectifs sociaux »...



80

nombre de monnaies
locales en France

1000

nombre d'utilisateurs de la
doume dans le Puy-de-Dôme

30

nombre de professionnels
qui utilisent la doume sur
Riom et aux alentours

2

nombre de comptoirs de
change sur Riom

Pour contacter le groupe de Riom : adml63.org, et pour en savoir plus sur le fonctionnement de la monnaie locale : doume.org. En attendant, rendez-vous le deuxième samedi de chaque mois sous la Halle !

**L'ADML63 (Association pour le développement des monnaies locales dans le Puy-de-Dôme et alentours) a monté un fonds de réserve rattaché au Crédit coopératif, où les euros convertis servent à financer des projets d'économie sociale et solidaire.*

Plus qu'une simple monnaie

Alors, la doume aurait-elle une ambition qui dépasse le simple cadre monétaire ? Affirmatif, si l'on en croit Agnès Mollon qui envisage la doume comme un « *outil de développement économique* : la doume permet de soutenir le commerce local et de garder le pouvoir d'achat sur le territoire, car une fois vos euros échangés en doumes, vous effectuez vos achats localement chez vos petits commerçants. Et vos euros changés sont placés dans une banque éthique et solidaire et serviront à financer des entreprises locales*. Votre argent circule sur le territoire, protège l'économie locale et ne favorise plus les placements spéculatifs à l'autre bout du monde ». Nous y sommes : **la doume permet de relocaliser le pouvoir d'achat et de « protéger l'économie locale ».**

La doume serait donc plus qu'une simple monnaie, **un acte citoyen**. Cette ambition se retrouve dans les termes utilisés dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) adopté par RLV fin 2019 et dont le diagnostic fixait comme enjeu de « soutenir le développement de la Doume » :

« La monnaie locale auvergnate favorise une production, une distribution et une consommation de biens et de services de proximité, de qualité et respectueuses des hommes et de la nature. Le PCAET est l'occasion de multiplier son impact en favorisant les échanges et en incitant de nouveaux prestataires à rejoindre le réseau. »

Le réseau aujourd'hui, c'est 300 professionnels, plus de 1000 utilisateurs sur le Puy-de-Dôme et une dynamique incontestable, puisque le million de doumes a été émis en 2021 ! Le groupe de Riom est

très actif et bien implanté avec une centaine d'utilisateurs et une trentaine de professionnels sur Riom et aux alentours, dont deux sont comptoirs de change (c'est-à-dire que vous pouvez y changer vos euros contre des doumes, au taux fixe de 1€ = 1 doume) : L'Epicerie chérie rue du Commerce et le magasin Biocoop route de Clermont. Notons aussi que Riom est bien connue du milieu des monnaies locales, puisque notre ville a accueilli en 2018 les Rencontres nationales des monnaies locales au lycée Pierre-Joël Bonté. De façon plus récurrente, le groupe local tient le deuxième samedi de chaque mois un stand sous la Halle où il est possible d'échanger ses euros contre des doumes et d'aller écouler ces dernières chez la dizaine de producteurs et commerçants locaux présents sous la Halle qui acceptent la monnaie locale. La doume n'a donc pas vocation à se substituer à l'euro, comme le dit d'ailleurs clairement son logo : « monnaie complémentaire ». Mais qui sait, si de monnaie « complémentaire » la doume ne pourrait pas devenir demain « monnaie alternative » ? Improbable peut-être, mais pas impossible... Ce qui est certain, c'est que la doume a tout à gagner du développement des circuits courts et locaux. Alors la doume : acte citoyen, manifestation d'un localisme gentillet ou bien étape vers un nouveau mode de développement économique ? La réponse dans quelques dizaines d'années peut-être... ou avant ? Ce jour-là, le terme sera rentré dans les mœurs et dans mon correcteur automatique qui arrêtera peut-être de corriger « doume » en « douce »...



Monnaie locale citoyenne

DÉFIS OLYMPIQUES et Défilé

Des jupes de tennis plissées de Coco Chanel à l'orée des années 20 à la collaboration du Paris-Saint-Germain avec la marque Jordan, mode et sport ont épisodiquement frayed ensemble. Mais à ce couple *a priori* surprenant se mêle en 2023 un petit nouveau devenu désormais incontournable : l'écologie. Faire cohabiter mode, sport et écologie : c'est l'audacieux pari tenté par le lycée professionnel Marie Laurencin à la veille des Jeux Olympiques de 2024 à Paris...

Deux grands défis et plusieurs projets

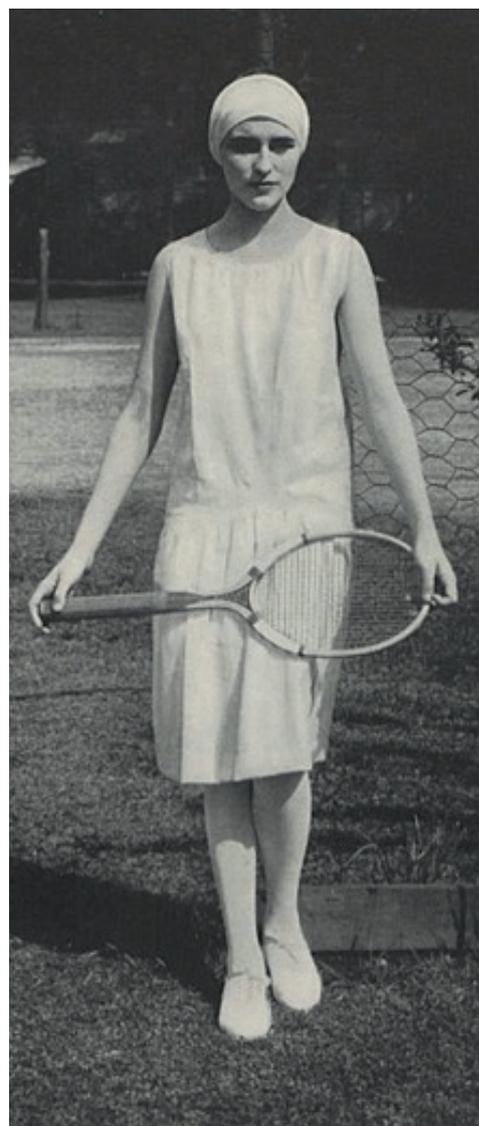
Au printemps 2022, le lycée Marie Laurencin lance son nouveau projet d'établissement : « Défis Olympiques et Défilé ».

L'objectif : créer des costumes pour la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Idée des profs qui trouve un écho favorable auprès du Proviseur M. Christian Puechbroussou qui propose d'ouvrir le projet à toutes les sections du lycée et à toutes les disciplines. Le compte à rebours est lancé...

En juin 2022, le lycée est labellisé *Génération 2024* et le projet s'inscrit dans la dynamique *Riom Terre de Jeux 2024*. La voie est libre pour le premier défi : la participation des sections mode au *Triathlon de la Mode Éthique*. Le concours est organisé par le Campus Mode de Lyon en collaboration avec l'Ademe (Agence de la transition écologique) et consiste à créer des paires à partir de vêtements de sport usagers ou de textiles sportifs jetés.

En clair, transformer des vêtements voués à finir à la benne en produits de bien meilleure qualité que le matériau d'origine (si vous voulez briller

en soirée, parlez d'« *upcycling* »). Pour les élèves de Marie Laurencin l'enjeu va bien au-delà de la sémantique, puisque **les lauréats du projet verront leurs créations exposées à Paris en 2024...** Autre projet d'*upcycling* lancé par les sections mode du lycée riomois : redonner une seconde vie à de vieux tee-shirts usagers en travaillant sur la coupe ou encore l'ennoblissement. Pour que chaque élève ait bien conscience de l'enjeu, le lycée organisera une conférence avec Nicolas Valentin, créateur de *Colibri Frenchy* dont le concept est de créer des vêtements de sport à partir de bouteilles en plastique recyclées... Mais ce n'est pas tout ! Car au défi de la mode s'ajoute un deuxième défi à la frontière entre le sport et la culture. Les professeurs d'EPS ont ainsi rejoint ceux du pôle arts appliqués autour d'un projet de découverte du *breakdance* qui donnera lieu à des ateliers animés par les compagnies Daruma et Our Legacy. Et pour ne pas se renier, des costumes de *breakdance* seront confectionnés dans le cadre de ce cycle. Autres temps fort : une journée dédiée au sport de haut niveau avec les champion(ne)s de la Région, et une autre aux différentes dimensions du sport aujourd'hui : nutrition du sport, préparation mentale et sport santé...



Mode et sport ont cohabité pour le meilleur. Et parfois pour le pire...

Plusieurs centaines de lycéens mobilisés

La nature de ces différents projets prouve que l'initiative « Défis Olympiques et Défilé » irrigue déjà toutes les branches du lycée et mobilise tous les élèves quel que soit leur parcours scolaire. Pourtant ces derniers ne sont jamais aussi inspirés que quand ils évoluent dans leur domaine : en l'occurrence, les métiers d'art.

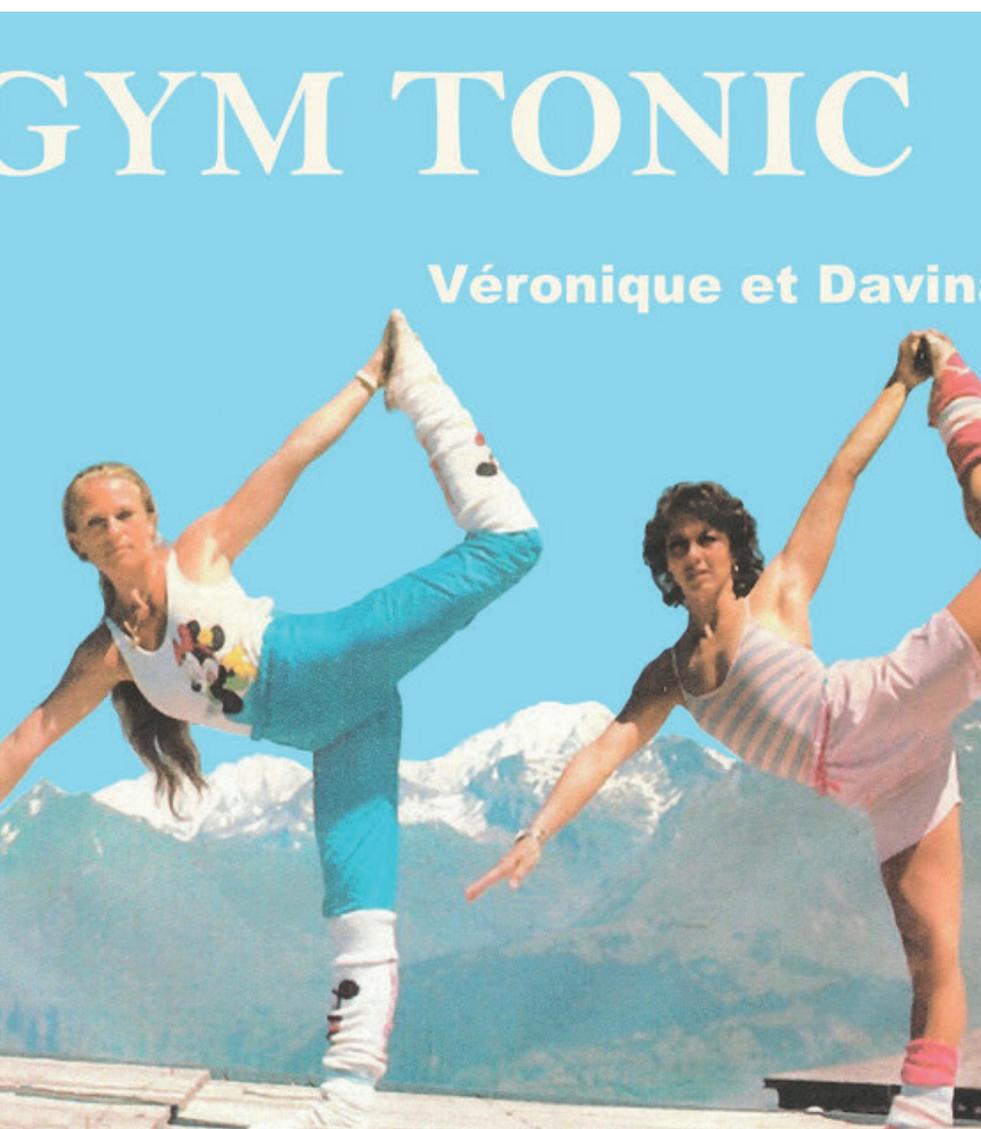
La section tapisserie d'ameublement va donc proposer la création de

meubles olympiques, tandis que la section merchandising visuel compte **mettre en forme un showroom olympique qui pourrait servir d'espace d'exposition.**

Enfin la section métiers du spectacle, spécialisée dans la création de costumes de scène, s'est fixée pour objectif de **créer un défilé olympique lycéen** à l'occasion duquel seront présentées au public les créations des élèves. Pour ce faire, le lycée Marie Laurencin n'a pas hésité à s'adjoindre le concours d'autres établissements aux compétences complémentaires :

la coiffure et le maquillage au lycée Gergovie et la photo au lycée Lafayette de Clermont-Ferrand. Soit au total **plusieurs centaines de lycéens mobilisés** pour ce défilé unique en son genre qui devrait se tenir à Riom à la salle Dumoulin, mais également à Clermont-Ferrand et Paris.

Avec l'objectif avoué de positionner certaines créations des lycéens lors de la Cérémonie d'Ouverture des Jeux Olympiques de Paris en 2024 !



DE L'ALGUE ET DES MOTS, *ou comment changer le monde*



Creuser son sillon...

L'un vit sur la côte ouest des États-Unis et passe le plus clair de ses journées dans son laboratoire du *Carnegie Institution for Science* (département de biologie végétale) de l'Université de Stanford. L'autre est encore au lycée et travaille depuis sa chambre dans la maison familiale. L'un a mis son intelligence au service de la science, l'autre a fait le pari de la littérature. Si tous les deux creusent leur sillon dans leur domaine respectif, un élément toutefois les rassemble : ils sont rimois !

Adrien Burlacot, 29 ans, passé par les plus prestigieuses écoles et universités - de Polytechnique à Berkeley - a récemment été propulsé sur le devant de la scène par le magazine américain *Forbes* qui l'a placé parmi les 30 jeunes de moins de 30 ans (secteur Amérique du Nord) qui par leurs travaux, « ouvrent la voie vers un avenir meilleur ». **Noah Gentileau** de son côté, fait ses premiers pas en littérature avec la sortie de son premier roman *Illusion X - Xénon Acte 1 - Le Commencement*.

Dans ses travaux de recherche, aux côtés de son équipe, Adrien pousse loin l'étude des plantes et de la photosynthèse, en particulier des micro-algues - qu'il a pu analyser de près en Arabie Saoudite sur les bords de la mer Rouge - dont les propriétés de fixation au CO₂ ouvrent la voie à des hypothèses de travail vertigineuses. Car il sait qu'au bout de ces recherches, c'est l'écosystème humain qui pourrait s'en trouver changé avec des pistes de solutions concrètes aux enjeux de l'alimentation et du changement climatique (déjà, ces deux-là ne nous quittent plus !). Ou quand les algues changeront le monde...

Noah de son côté a goûté au vertige des mots qui, assemblés par des mains expertes ont la magie d'entrouvrir les portes d'univers encore inconnus. Ou comment s'évader de ce monde pour mieux en rendre compte...

*Adrien a deux amours :
l'Auvergne et les algues..*

Un monde nouveau...

Tous les deux n'ont-ils pas éprouvé une émotion similaire lorsqu'ils ont senti - l'un derrière son microscope, l'autre à la pointe de son stylo - les possibilités du monde nouveau qui s'ouvrait à eux ? Adrien au gré de recherches qui n'avaient abouti à aucun des résultats escomptés, et l'a finalement mené bien plus loin qu'il ne l'avait espéré...

Et Noah qui de phrases en phrases, de chapitres en chapitres, composait dans l'intimité de sa chambre, et sans peut-être même le savoir, l'architecture d'un monde créé de toutes pièces par son imaginaire... Les plus belles découvertes ne se sont-elles pas faites « par hasard » ? Alors que c'est tout autre chose qu'initialement on cherchait ? En se baladant sur le site internet d'Adrien (le « Burlacot Lab ») on tombe sur la vidéo d'une conférence donnée par le jeune homme à un groupe d'étudiants sur son sujet de prédilection. On y voit un garçon affable et souriant, qui expose simplement les fruits de son travail dont il a conscience de l'impact potentiel sur l'écosystème de demain. Noah lui n'expose pas (encore) devant un auditoire attentif et passionné, mais il sait que son récit dépasse désormais le cadre intimiste de la cellule familiale depuis que son manuscrit a été édité...

Chacun est désormais engagé sur une trajectoire dont il ne peut plus dévier... Pourtant ces trajectoires ne sont pas opposées. Car si Adrien vit dans la science, l'aboutissement de son travail est on ne peut plus concret. Et cette histoire d'algue qui retient le CO2 pour demain nourrir les hommes et préserver nos ressources naturelles a quelque chose de prodigieusement littéraire. De la même manière, Noah a conscience que chacun de ses mots, par la force qu'il imprime aux autres, a le pouvoir de changer le monde. Chacun avec ses armes, qui sont celles de l'intelligence et de l'imaginaire. Quelle plus belle perspective pour ces deux jeunes hommes résolument tournés vers l'avenir ?



PROPRETÉ

Du respect pour les braves !

« C'est une honte ! Les gars de la propreté sont sur le terrain tous les matins pour faire le tour de la ville, ramasser les dépôts sauvages, charger le camion-benne... La brigade verte est également sur le terrain pour leur prêter main forte... Nos agents font un boulot remarquable pour rendre la ville propre, et voilà comme on les remercie... C'est désolant ! »



C'est en substance, ce que rumine le Maire lorsque chaque matin il rencontre dépôt sauvage, déjections canines (plus communément appelées : « merdes de chien ») et autres déchets qui dégueulent des corbeilles de ville... Autant de saloperies qui jonchent les trottoirs et se glissent sous les semelles de ceux qui chaque jour, arpentent le pavé d'une ville que certains semblent vouloir transformer en patinoire ou déchetterie à ciel ouvert... Car ne nous trompons pas : ces délicates attentions sont l'œuvre (tu parles d'une œuvre !) d'une poignée de sagouins qui considèrent qu'après tout, ces gars qui se lèvent à 5h chaque matin pour nettoyer leur merde, eh bien ils sont payés pour ça ! Pas vrai ? Alors à quoi bon ramasser la crotte du chien ? Pourquoi prendre la peine de lever le couvercle du PAV (point d'apport volontaire) du quartier pour y enfouir ses déchets quand on peut tout balancer par terre ? Puisque dans l'heure ce sera ramassé ! Et ainsi demain et après-demain et après-après-demain... !

qu'aucun sac poubelle ni aucune merde de chien ne parviendra jamais à enrayer...

Les huit agents de l'équipe du matin, sur le pont de 5h30 à 13h, puis les sept agents de l'équipe de journée, qui de 7h30 à 16h30 prennent le relais de leurs collègues du matin... Enfin les deux agents de la Brigade Verte créée en 2022 (c'était une promesse de campagne de l'équipe municipale), chargée d'échanger autour des bonnes pratiques pour notre ville, et au besoin de dresser les constats d'incivilités, partir à la chasse aux propriétaires de déchets et identifier les « zones noires » (celles où faire crotter son chien ou balancer son sac à côté de la poubelle est aussi normal qu'aller chercher son pain et ses croissants). Cette bande de courageux est placée sous l'autorité d'un agent de maîtrise qui quotidiennement, voit passer sous ses yeux écarquillés les **150 kilos de déchets collectés** (en moyenne) par jour et par agent sur le « circuit traditionnel ». Car c'est sans compter les ordures ménagères collectées dans les rues ou prélevées dans les corbeilles de ville, ou encore les dépôts sauvages qui dorment au pied des PAV... Inutile donc de lui rappeler au chef, que ses gars ont bien bossé... La preuve lui est servie chaque jour sur le plateau du camion-benne qui revient au CTM (centre technique municipal) avec la benne ras-la-gueule...

Sur le pied de guerre dès l'aube

Qui sont-ils ces bons samaritains, qui chaque matin sortent de leur lit avant l'aube, enfilent leurs tenues fluorescentes et pendant que la ville dort encore d'un sommeil profond, s'en vont à la pêche aux ordures gentiment laissées à leur adresse tard la veille au soir ou dans la nuit ? Ces bienfaiteurs, ce sont **les agents du service Propreté de la Ville**, reconnaissables à leurs tenues orange flashy et à leur professionnalisme

Balayeuse, souffleuse, laveuse, pince à déchets... L'attirail a de quoi impressionner...



La dégueulasserie élevée au rang d'art...



Pourtant...

Malgré les dépôts sauvages et crottes de chien dont on apprécierait que leurs auteurs nous fassent grâce, force est de constater que de nombreux visiteurs considèrent Riom comme une « ville propre » voire « très propre ». Cela signifie deux choses : qu'il est parfois bon de constater que l'herbe n'est pas toujours plus verte ailleurs, et de se féliciter de vivre dans une ville dont **la Municipalité fait du cadre de vie une priorité** et qui pour cela, peut s'appuyer sur des agents dont le professionnalisme et la passion du travail bien fait ont sans doute peu d'égal dans le Royaume de France et de Navarre...

L'équipe et ses nouvelles machines autour de Jean-Louis Raynaud, Adjoint au Cadre de Vie et à la Propreté.

23

Et comme ça ne suffit pas, un circuit de balayage mécanisé est mis en route trois fois par semaine en centre-ville et assure un passage mensuel dans l'ensemble des quartiers.

Mais il y aussi le matériel pour effacer les vers - dignes des plus grands poètes - griffonnés grandeur nature aux façades des immeubles (toujours choisis au hasard, c'est plus drôle), et qui justifient les deux campagnes annuelles de « détagage » réalisées elles aussi en interne... Les messages sont aussi profonds que : « Mort ô kapitaliste !! » ou « Only God canne djeudje mi » (pour les américanophiles). Ça vaut bien de saloper le crépi d'un voisin qui n'a rien demandé, pas vrai ?



Crasseux vs courageux

Voilà donc à quoi s'astreignent chaque matin, été comme hiver, les valeureux agents de la « Propreté » si splendidement méprisés par les crasseux de tous bords, citoyens factices mais vrais cochons convaincus que le simple fait de payer des impôts les autorise à se comporter comme des suzerains trop heureux de pouvoir compter sur leurs serfs pour chaque matin, effacer les traces de leur mauvaise éducation. Loin d'être des Godefroy de Montmirail, ceux-là ne seront jamais que de vulgaires Jacquouille la Fripouille qui une fois rentrés chez eux leurs dégueulasseries commises, doivent se laver les mains à l'eau des chiottes, après avoir tiré la chasse sur leurs scrupules... Si tant ait qu'ils en éprouvent encore... En attendant, **on n'a pas fini de remercier nos agents !**

LOGEMENTS VACANTS :

la Ville et l'agglo tapent dans le dur

Le centre-ville de Riom est un centre ancien dans la plus pure tradition. Avec un patrimoine unique en son genre, façonné par l'histoire d'une ville qui fut capitale historique de l'Auvergne. Mais aussi avec des maisons et des immeubles dont la beauté extérieure n'a d'équivalent que la vétusté des logements qui s'y trouvent et ne sont plus adaptés aux enjeux de ce siècle.

Une enquête instructive

Riom, particulièrement dans son centre-ville, se traîne **son lot de logements vacants, entre 5 et 10% du parc de logements privés de la ville** (le niveau acceptable généralement admis se situant entre 6 et 7%). Pour y voir plus clair et répondre à cette problématique, RLV a mandaté le bureau d'étude Soliha en vue d'élaborer son futur dispositif d'amélioration de l'habitat (car comme vous le savez, la compétence habitat échoit à l'interco). Et le constat sur Riom mérite qu'on s'y attarde.

Sur les plus de 9000 logements que compte la ville, 3800 se situent dans le secteur Coeur de Ville (en clair dans le centre-ville). Et sur ces 3800 logements, on compte 600 locaux vacants (dont plusieurs se trouvent dans le même immeuble). La plupart de ces logement vacants - plus de 40% - sont situés dans un secteur identifié autour des rues du Commerce, de l'Horloge, Gomot, Lafayette, Marivaux, Marthuret et Gilbert Romme. Rien d'étonnant, puisque ce sont elles qui concentrent les bâtiments anciens (construits avant 1900). **La majorité de ces logement sont de petite taille** : plus de 60% font moins de 60m². Mais il y a aussi les maisons : on en compte

une soixantaine de vacantes dans le centre-ville dont plusieurs sont grandes, voire très grandes (40% font plus de 100m²). Il est également intéressant de noter que si la moitié de la vacance a plus de 20 ans, **20% des logements vacants ne le sont que depuis 2018**. Cette proportion significative offre déjà une première piste de travail dans l'optique de résorber la vacance. Autre chiffre éloquent tiré de cette étude : **18 propriétaires concentrent 20% de la vacance du parc privé**. Enfin un constat dressé sur la base d'une simple recherche sur Leboncoin : les loyers sont relativement très chers à Riom pour les petits logements (moins de 60m²).

Enfin l'une des vertus de cette étude, en plus d'éclairer sur l'état du parc de logements privés sur Riom, est d'avoir permis d'identifier près de 600 propriétaires qui ont tous été destinataires d'un courrier. Ils sont 20% à avoir répondu (encore un chiffre qui n'est pas à prendre à la légère) et tous ou presque dressent le même constat : *« Oui on aimerait trouver des locataires, mais nos appartements ont besoin de travaux lourds et une aide financière avec un accompagnement seraient les bienvenus* (notons que près de 800 contacts sont établis tous les ans auprès de RLV) ».



9000

nombre de logements
recensés sur Riom



Des normes toujours plus strictes

La situation devient d'autant plus urgente que l'état réglementaire se resserre. En effet, l'État impose de nouvelles normes toujours plus draconiennes en termes de décence énergétique. La dernière en date : **l'obligation de se soustraire à un DPE** (diagnostic de performance énergétique) fait par un organisme certifié. Le DPE règle le classement de chaque logement dans une grille à sept étiquettes de A à G. Si votre logement est classé F et G, c'est que c'est une « passoire thermique ». Ce qui signifie concrètement des consommations élevées dans l'immédiat et des contraintes et sanctions qui s'alourdiront dans le temps. Car **si la loi Climat et résilience impose depuis 2022 un audit énergétique pour la vente de passoires énergétiques**, les mesures vont crescendo : gel des loyers en 2023, interdiction de louer les logements classés G à partir de 2025, puis ceux classés F à partir de 2028 et enfin ceux classés E à partir de 2034.

Vous me direz : « 2034 c'est loin... ». Oui mais tout de même... D'autant que le seul outil coercitif à disposition de la Ville est **la taxe sur les logements vacants (THLV), déjà fixée à son taux maximal de 16,5%**. RLV a prévu de réunir les propriétaires qui ont « joué le jeu » de l'étude pour leur présenter les aides dont ils peuvent disposer. Car en plus des aides de l'État, RLV bénéficie de dispositifs spécifiques avec l'Anah (Agence nationale de l'habitat), Action Logement ou le Conseil départemental... Il s'agit concrètement d'offrir un accompagnement aux propriétaires et aux bailleurs avec des informations sur les aides, la réglementation et le déroulement du projet, un accompagnement technique (visite à domicile, définition du bouquet de travaux, évaluation énergétique si besoin, montage financier), administratif et financier (montage des dossiers de demandes d'aides)... Autant de dispositifs d'aide qu'il est possible de cumuler et qui ont déjà fait leurs preuves, puisqu'un certain nombre de dossiers de rénovation lourde ont été menés en deux ans, de la première prise de contact à l'entrée des locataires et aux demandes de subventions, en bénéficiant de ces différents accompagnements...

600

nombre de logements identifiés comme étant vacants en coeur de ville

20%

la part de logements dont la vacance est récente

18

nombre de propriétaires qui concentrent 20% de la vacance du parc privé

16,5%

taux de la taxe sur les logements vacants à Riom

POURQUOI EST-IL INTÉRESSANT

d'investir dans un centre ancien comme Riom ?



PARCE QU'IL Y A UN GAIN FINANCIER...

PARCE QUE FISCALEMENT JE M'Y RETROUVE...

26

INDIRECT

- TVA bonifiée (5,5% ou 10%)
- Réduction de l'impôt et de l'assiette

DIRECT

- Prime Rénov
- Subventions Anah, DRAC, Région, Département et RLV
- Aides Action Logement (prêts à taux bonifié et subventions)

VIA LES RÉDUCTIONS D'IMPÔT

- Malraux : réduction d'impôt de 30% (dépenses plafonnées à 400 000€ sur 4 ans)
- Pinel/ Denormandie : plafonnement à 20 000€ pour le Pinel (baisse d'impôt de 2% par an) / règles de performance énergétique pour le Denormandie

VIA LES DÉDUCTIONS D'ASSIETTE

- Monuments Historiques : régime de faveur pour les immeubles protégés (engagement de location de 3 ans et de conservation de 15 ans)
- Déficit foncier (faire baisser le revenu foncier imposable)



Si vous souhaitez rénover votre logement ou investir dans l'ancien, n'hésitez pas à vous rapprocher du Service Habitat de Riom Limagne et Volcans :

8 rue Grégoire de Tours 63200 RIOM
Tel : 04 63 63 21 43 - renover@rlv.eu

RIOM

terre de (grands) champions

Médaille de la Ville

Le 27 février 2023, le Maire entouré de son Adjoint aux Sports Daniel Grenet et d'une poignée d'élus municipaux et départementaux, recevait à l'hôtel de ville le jeune Léo Bisiaux tout juste auréolé de ses récentes médailles d'or en cyclo-cross, pour lui décerner la seule médaille qui manquait à son palmarès : **la médaille de la Ville.**

Le jeune homme, 18 ans depuis 15 jours, débarque dans la salle des mariages transformée pour l'occasion en salle de réception, accompagné de ses parents et de sa petite soeur. Jean clair, baskets Nike, veste à capuche, cheveux en bataille... Il prend le temps de saluer ceux qui sont déjà là. Chaque poignée de main s'accompagne d'un sourire. Pas un de ces sourires de façade dont ont le secret les charmeurs et les politiques (ce sont les mêmes ?), mais un sourire franc et naturel, le sourire d'un garçon content d'être là. Une fois toutes les mains serrées, le voilà qui se place aux côtés du Maire et de Daniel Grenet pour les discours. Le jeune homme ne semble pas particulièrement intimidé par le décorum, un hôtel du 16^{ème} siècle, au milieu des œuvres de Clémentel, entouré de sa famille pour une cérémonie en son honneur. Il ne laisse entrevoir aucun signe de lassitude, vous savez, cette lassitude blasée du champion qui se serait bien passé de la corvée de devoir faire bonne figure au milieu d'un parterre d'élus...

L'Adjoint aux Sports ouvre le bal avec le brio qui le caractérise dans ces circonstances : une éloquence sincère et des mots sortis du fond du cœur, comme au Trophée des Champions le 5 janvier où Léo et son club avaient déjà été mis à l'honneur par la Ville. Des mots et des noms qui résonnent

aux oreilles de plus anciens, ceux des précédents champions du monde riomois : **Jean-Claude Rancy** quadruple champion du monde de tir au pistolet sur silhouettes mécaniques, **Christian Sarron** champion du monde 250cm³, **Erwann Nigon** champion du monde d'endurance...

Et maintenant donc **Léo Bisiaux, champion du monde juniors de cyclo-cross**, un titre raflé au nez et à la barbe des Belges et Néerlandais « spécialistes » de la discipline. Enfin... « spécialistes » jusqu'à l'arrivée sur le circuit du coureur du Vélo Club Riomois. Car le garçon a fait ses classes au club de Frédéric Champion. Ce que ne manque pas de rappeler le Maire qui salue le rôle joué par l'entourage : parents, club, lycée... tous présents (ou représentés) ce soir. L'occasion de rappeler aussi que **Riom est une terre de vélos qui a récemment accueilli le Paris-Nice, le Tour du Dauphiné, le Tour de France masculin et cet été le Tour féminin...**

Ça tombe bien, **le jeune homme poursuivra sa saison sur route avec la Team AG2R Citroën U19** après avoir déjà remporté le bronze aux championnats d'Europe de 2022. Une info que l'intéressé se charge lui-même de glisser à l'auditoire, aussi simplement que les quelques mots qu'il aura pour son club. Marque de reconnaissance d'un jeune homme qui a les pieds sur terre, quand ils ne sont pas sur les pédales de son vélo que ni la boue ni le sable des circuits ne semblent en mesure d'arrêter... La médaille de la Ville lui est donc remise par le Maire, qui cède la parole à Frédéric Champion, pas peu fier d'égrener quelques noms fameux passés par le Vélo Club Riomois : **Damien Monnier** qui a couru sur le Tour de France à la fin des années 2000, **Nicolas Baldo** lui aussi coureur cycliste professionnel... Sans oublier **Rémi Cavagna** champion de



Un sportif se cache sur cette photo : saurez-vous le retrouver ?

France du contre-la-montre en 2020... Du beau linge blanchi sous le harnais d'un club qui compte aujourd'hui 83 licenciés dont 85% ont moins de 18 ans ! Pour Léo vient alors l'heure de la pose avec le maillot de champion du monde aux côtés du Maire, de l'Adjoint aux Sports et de son président. La fierté se lit sur les visages, pendant que le reste des participants fond sur le buffet...



Des champions à la pelle

Cette petite sauterie est l'occasion d'échanger avec les uns et les autres. Le Proviseur du lycée Virlogeux, qui nous évoque l'aménagement des cours pour un élève qui arpente les circuits de cyclo-cross de France et d'Europe pendant que ses camarades se préparent au contrôle continu... Puis la prof d'EPS, qui a eu la chance de voir passer au pôle cyclisme du lycée riomois **Rémi Cavagna**, **Romain Bardet**... Mais aussi **Audrey Audiceom** qui fait briller les Archers riomois aux côtés de **Lisa Barbelin**, championne d'Europe en salle en 2022 après avoir disputé les Jeux Olympiques de Tokyo en 2021.

Lycées, clubs et infrastructures qui vont avec... **Riom a bien un écosystème sportif taillé pour le haut niveau** : **Laure Bolleau**, qui avant d'être consultante foot sur Canal+ a eu une carrière internationale après avoir longtemps martyrisé ses camarades sur les terrains de foot du lycée Sainte-Marie et du FC Riom. **Jean Seita**, tout frais champion de France de tir sportif... **Annick Heyraud**, qui a accompagné l'équipe de France féminine de rugby à XV à la Coupe du monde 2022 en Nouvelle-Zélande avant de reprendre des fonctions à... la Ville de Riom.

Sans oublier **les volleyeuses du VBCR** qui ont collectionné les finales et les titres de championnes de France à l'orée des

années 90... Des champions riomois à la pelle auxquels se mêle donc Léo Bisiaux dont nous parlent maintenant, à travers des anecdotes, les bénévoles du Vélo Club Riomois qui l'ont vu grandir et se perfectionner... A les écouter, on comprend que pour eux Léo n'a jamais cessé d'être ce garçon attachant en équilibre précaire sur son premier vélo...

Mais il est déjà l'heure de rentrer... Avant que la soirée ne tire à sa fin, nous saluons Léo d'une poignée de mains pleine d'amitié et de reconnaissance pour le grand champion qu'il est déjà...

DES PROJETS qui avancent

La Police Municipale élargit ses missions



Dans le VAR005 de mars 2022, soit il y a tout pile un an, nous revenons sur les nouveaux moyens dont se dotait la Police Municipale pour veiller à votre sécurité. Passage de 7 à 11 policiers municipaux, caméras piéton, pistolets à impulsion électrique, visionnage des caméras de vidéoprotection...

Et à compter de ce printemps **des patrouilles de soirée qui plusieurs jours par semaine, en coordination avec la Police Nationale, assureront une présence sur le terrain jusqu'à 23 heures effectives** avec une modularité des jours et des périodes de l'année en fonction des besoins identifiés. Mais ce n'est pas tout, puisque la Police Municipale vient de se doter **d'un radar jumelle mobile** qui va permettre d'effectuer, là aussi avec la Police Nationale (comment ne pas se féliciter de cette coordination entre les différentes forces de sécurité du territoire ?), des contrôles de vitesse. Ce nouvel outil arrive à point nommé à l'heure où la Municipalité engage des projets importants pour favoriser une cohabitation apaisée des différents modes de circulation urbains (vélos, voitures, piétons, trottinettes...). L'enjeu sera ainsi de permettre à chacun de circuler en toute tranquillité, quel que soit son moyen de locomotion, dans les quartiers, aux entrées de ville mais aussi dans et autour de la zone de rencontre...

À noter, pour ceux qui aiment faire pétarader leurs engins, que ce radar sera également fonctionnel pour mesurer le bruit...

EXCÈS DE VITESSE : BARÈME DES SANCTIONS

DÉPASSEMENT	AMENDE	RETRAIT DE POINT	RETRAIT DE PERMIS
< 20 km/h	68€ si limitation de vitesse > 50km/h hors agglomération pas exemple Contravention classe 3 135€ si limitation de vitesse ≤ 50km/h en ville pas exemple Contravention classe 4	-1 point	non
< 30 km/h	135€ Contravention classe 4	-2 points	non
< 40 km/h	135€ Contravention classe 4	-3 points	oui
< 50 km/h	135€ Contravention classe 4 Amende forfaitaire	-4 points	oui
≥ 50 km/h	1500€ max Contravention classe 5 3750€ récidive PLUR Amende judiciaire	-6 points	oui

Une amende est minorée en cas de paiement dans les 15 jours de la date d'avis de contravention (30 jours dans le cas d'un télépaiement : par internet, téléphone ou timbre amende dématérialisée).

<https://www.legipermis.com>



Les conseils de quartier se dotent d'un budget participatif

Au printemps 2022, la Municipalité lançait ses nouveaux conseils de quartier censés pallier les insuffisances de feu les ateliers de vie locale (AVL). Après des débuts tonitruants, force est de constater que le rythme n'a pas faibli avec une succession d'événements réussis et des projets toujours plus nombreux...

Tant et si bien que conformément à l'engagement pris à leur création, le Municipalité a intégré dans le budget voté au Conseil Municipal du 7 février **un budget participatif de 30 000€ exclusivement dédié aux conseils de quartier**. Les pisse-froid trouveront toujours à déplorer que ce n'est pas suffisant, qu'il faut ouvrir encore les

vannes de l'argent public, que les autres font mieux...

Toujours est-il que ces 30 000€ n'ont pas été fixés au doigt mouillé, puisqu'ils découlent d'une première évaluation des projets présentés aux élus par les quatre conseils de quartier. Un travail en amont piloté par Michaël Semana, conseiller municipal en charge de la Vie des quartiers, avec la participation des différents élus et services de la Ville, pour assurer une programmation annuelle digne de ce nom.

Et si on veut vraiment se comparer aux autres, prenons pour exemple Meylan, la ville de Didier Migaud ancien président de la Commission

des Finances de l'Assemblée Nationale et aujourd'hui président de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique, comparable à Riom en termes de population (un peu plus de 17 000 habitants) et située dans ce bassin grenoblois qui n'est pas le dernier sur les démarches citoyennes. Meylan qui a d'ailleurs mis en place une plateforme de démocratie participative à laquelle est associée un budget participatif de... 60 000€ pour 2 ans. Un niveau similaire donc à celui voté au dernier budget par les élus riomois. Fort heureusement, l'ambition des conseils de quartier ne se résume pas à se mesurer aux autres pour savoir qui a la plus grosse (enveloppe budgétaire voyons !) ...

La Tour de l'Horloge restaurée des pieds à la tête...

Au printemps 2022 ont pris fin les travaux de restauration de la Tour de l'Horloge. Façade, charpentes, couverture du dôme, gargouilles, garde-corps de la terrasse, salle d'accueil du rez-de-chaussée... Un chantier énorme que la Ville a mené avec ses partenaires habituels (DRAC, Région, Département, Fondation du Patrimoine) et grâce à la cinquantaine de donateurs qui ont participé à la souscription de la Fondation du Patrimoine. Tout était donc bien dans le meilleur des mondes... sauf que le petit mât qui trône au sommet du dôme avait bougé (sans doute perturbé par les travaux). Un échafaudage a donc été remonté en urgence pour atteindre le sommet du dôme et redresser le mât. C'est chose faite et la Tour est désormais fin prête à retrouver ses 10 000 visiteurs annuels !



arcadia





Riom ville universitaire ?

Avec l'arrivée de l'EFCAM (École Française de Cinéma, d'Audiovisuel et de Marketing) et son BTS Audiovisuel dans les locaux de l'ancienne bibliothèque municipale, Riom compte pour la première fois sur son territoire une formation d'enseignement supérieur diplômante.

Et la Municipalité ne compte pas s'arrêter là, puisque **l'enseignement constitue un des axes de travail retenus dans les premières orientations de programme** qui vont guider l'appel à projet pour la transformation des friches carcérales du centre-ville. Dans cette perspective, la Ville s'apprête à lancer en partenariat avec l'Université Clermont Auvergne une étude d'opportunité financée par la Région en vue d'implanter une unité d'enseignement supérieur sur Riom.

Rien ne permet à ce stade d'affirmer que Riom offrira demain à de futurs étudiants une nouvelle formation flambant neuve... Toutefois l'État s'est clairement positionné pour une décentralisation des formations universitaires dans les « villes moyennes », et cela a été rappelé avec force à l'heure du lancement de la seconde phase du programme national « Action Cœur de Ville » dont Riom est lauréate. Alors, **Riom pourrait-elle devenir demain « pôle d'enseignement supérieur de proximité » ?** Il est encore trop tôt pour le dire, mais entre l'histoire (riche) de la ville, ses atouts (multiples) et les besoins (identifiés par l'étude) des grandes entreprises implantées sur le territoire, l'enjeu est clairement posé. Et l'équipe municipale a bien l'intention d'étudier cette piste jusqu'au bout...

De grands événements à venir...

Si Riom souhaite s'affirmer demain comme une ville tournée vers la transmission des savoirs (et des savoir-faire) et la formation des jeunes aux métiers d'avenir, cela passera sans aucun doute par l'implantation de nouvelles formations et antennes universitaires. Mais pas que ! Car notre ville devra aussi démontrer sa capacité **à accueillir des événements scientifiques d'envergure nationale.**

Un premier galop d'essai se présentera **les 2 et 3 juin prochains à l'occasion d'un grand colloque historique consacré à l'histoire de Riom et de ses prisons pendant la Seconde guerre mondiale**, accompagné

d'une exposition organisée avec les Archives municipales et de projections de films au cinéma Arcadia... Nous vous en dirons plus très prochainement sur cet événement organisé en partenariat avec l'Université Clermont Auvergne et la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, mais notez déjà ces dates dans vos agendas ! Sachez également que la Ville a candidaté à l'accueil de l'édition 2024 du Congrès national Sites et Cités remarquables de France. **Accueillir des événements d'ampleur, valoriser son histoire et son patrimoine et faire rayonner la ville et l'ensemble du territoire** : telle est l'ambition de l'équipe municipale pour les années à venir !

Plan de sobriété énergétique : un premier bilan à venir

Fin octobre 2022, les élus adoptaient un plan de sobriété énergétique qui devait faciliter l'adoption d'un certain nombre de mesures d'urgence (extinction lumineuse en milieu de nuit, régulation des installations de chauffage dans les bâtiments publics...) et **accélérer la mise en place de projets plus structurants** (modernisation de l'éclairage public, rénovation énergétique des bâtiments publics) qui étaient déjà sur les rails. Ce plan de sobriété, qui ne saurait se résumer à une simple chasse au gaspillage (même si l'enjeu financier est considérable, avec **une facture énergétique multipliée par deux pour la Ville**), a engendré une modification des pratiques et des habitudes de vie qui n'ont pas été sans conséquence (et sont peut-être d'autant

plus perturbantes après les efforts déjà consentis par chacun au cours des confinements successifs).

Il a également fallu compter sur un « délai d'allumage » (sans mauvais jeu de mot) entre la prise de décision et l'application concrète de ces mesures et leurs premiers effets. Raison pour laquelle **ces différentes mesures s'accompagnent depuis le début d'un suivi et d'une évaluation « au fil de l'eau »** pour apporter les correctifs nécessaires. Sont notamment en cours : audits énergétiques sur les bâtiments publics, études d'éclairage sur l'éclairage public, recensements et diagnostics d'équipements... Si chaque foyer est appelé à une plus grande vigilance, il

est de la responsabilité de la Commune d'engager un effort qui soit à la hauteur de l'enjeu. Car **il en va de la pérennisation de la capacité d'investissement de la collectivité pour maintenir ses services en direction des Riomois** - et ce sans renier les engagements de campagne de l'équipe en place. Mais par définition cet effort n'est pas sans douleur, c'est pourquoi la Ville continuera de se tenir à l'écoute de chacun sur ces sujets comme sur le reste. D'ici l'été 2023 et le prochain numéro du *Vivre à Riom*, nous devrions disposer de suffisamment de recul pour dresser un premier bilan de l'efficacité de ces mesures...



RIOM montre l'exemple

PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

DES MESURES CONCRÈTES ET IMMÉDIATES... ...AUX ACTIONS DE MOYEN TERME POUR SÉCURISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE...

... DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS

- ▲ RÉDUIRE la saison de chauffe
- ▲ LIMITER la température à 19°C
- ▲ OPTIMISER les systèmes de chauffage
- ▲ COUPER l'eau chaude sanitaire sur les lave-mains...
- ▲ MODERNISER la rénovation énergétique
- ▲ OPTIMISER les systèmes de chauffage et le raccordement au réseau de chaleur bois
- ▲ DÉVELOPPER les éclairages LED
- ▲ DÉVELOPPER l'autoconsommation photovoltaïque

... SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET LE CADRE DE VIE

- ▲ ÉTEINDRE « en un minuteur et photo »
- ▲ OPTIMISER l'éclairage des trottoirs
- ▲ RÉDUIRE les illuminations de fin d'année à 3 mois
- ▲ ÉTEINDRE les bâtiments à 24h...
- ▲ MODERNISER les systèmes d'éclairage avec passage à LED et à la régulation
- ▲ NOURRIR un écosystème des plantes vivaces plus résilientes et moins consommatrices d'eau

... AU QUOTIDIEN

- ▲ ENCOURAGER les agents publics au télétravail, covoiturage, la visioconférence...
- ▲ SENSIBILISER les usagers, les agents Municipaux et les acteurs locaux sur les comportements sobres et les éco-gestes.







Du 16 au 18
juin 2023

Les
Fêtes
de Riom

39

16 siècles d'histoire de Riom sur un week-end...

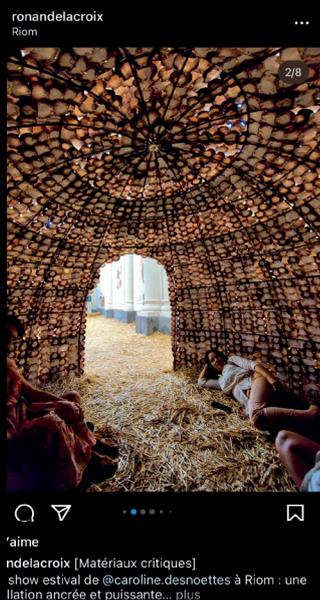
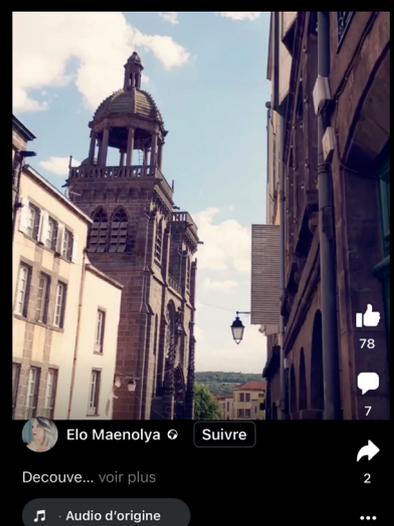
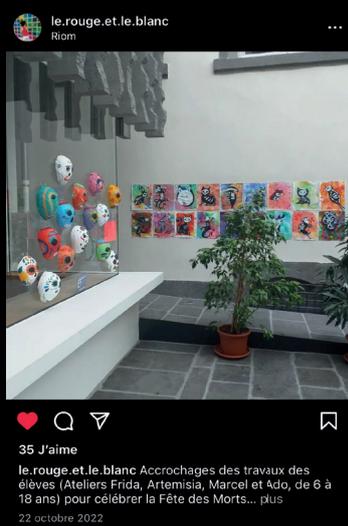
Cette année la Fête de la Ville - qui se déclinera pour l'occasion sous l'identité des Fêtes de Riom - se tiendra le 18 juin. Le même jour que la Fête de Saint-Amable. Nouvelle lubie d'un maire qui après avoir rétabli les fleurs de lys (bizarre d'ailleurs qu'il ne se soit toujours pas auto-proclamé « Roi des Riomais »...), vient définitivement piétiner l'héritage républicain de notre ville par ce rapprochement avec la paroisse ? Ne rigolez pas, certains - plus guignols que républicains à n'en pas douter - vont nous (re)faire le coup... Après le « retour de la Royauté » (sic), le Maire s'identifierait maintenant au saint patron de Riom... Dans le genre tragi-comique, il y aurait de quoi faire une série !

Évidemment il n'en est rien. Si la Ville a fait le choix de rapprocher « sa » fête de la Saint-Amable, c'est simplement pour célébrer sur un week-end trois périodes de l'histoire de notre ville : la Saint-Amable donc pour l'histoire ancienne, l'Appel du général de Gaulle pour l'histoire contemporaine, et enfin la Fête de la Ville pour l'histoire récente. Rassurez-vous : il ne sera pas question de faire parader le Maire aux bras du saint patron de Riom affublé pour l'occasion d'un képi de général sur son auréole et d'un brassard FFI... Non, chaque cérémonie aura son temps dédié. Mais il est temps pour Riom de renouer avec le fil de son histoire et de permettre aux Riomais de mieux connaître cette histoire qui est la leur. Pour mieux se l'approprier.

Alors du 16 au 18 juin, venez nombreux (re)découvrir l'histoire de notre ville !

#VAR #RIOM

Partagez avec nous vos plus belles photos de Riom sur les réseaux sociaux avec les #VAR et #Riom pour être publiés dans le prochain *Vivre à Riom* !



clermont_addict
Riom

Suivi(e) ...

Aimé par villedclermontfd, terravolcana et 999 autres personnes

clermont_addict Cette semaine on te fait voyager à travers l'Auvergne avec, chaque soir, une photo d'une ville différente... plus

6 mai 2022

Elo Maenolya

Decouve... voir plus

78

2

7

Suivre

origine Elo Maenol

tiacina
Riom

58 J'aime

tiacina Wahoouuu ! Joli #arcenciel sur la #tour de l #horloge à #riom ! #auvergnehorizon... plus

madaguillon
Riom

4 J'aime

madaguillon Arc-en-ciel rue des Amandiers à Riom 26 décembre 2022

#riom #arcenciel #arcenciel

26 décembre 2022

melanouche63
Riom

Aimé par rlv.agglo et 42 autres personnes

melanouche63 Riom sous toutes ses couleurs

70

7

riomurbanride

Ça t'a plu cette #DEATHJAM 2k22 ...

The Trashmen · Surfin' Bird

madaguillon
Riom

5 J'aime

madaguillon Orange is the new black. La couleur fuse sur la pierre de Volvic. Un bijou d'heurtoir. Rue de l'Hotel de Ville Riom

patrimoinerlv

Aimé par rlv.agglo et 28 autres personnes

patrimoinerlv [PATRIMOINE SAUPOUDRÉ] Jolies couleurs ce matin depuis le sommet de la tour de l'Horloge ❄️

#riomlimagneetvolcans #panorama #neige #h ver #patrimoine #riom #paysdartetdhistoire @rlv.agglo @terravolcana @villederiom @photo_63_auvergne

absolubienetre63
Riom

4 J'aime

absolubienetre63 Feu d'artifice place Hall du marché... 🤩💖👉👎👍

S'APPROPRIER UN PATRIMOINE COMMUN

Aujourd'hui, plus aucun projet ne se fait sans en appeler à la « concertation » ou à la « co-construction ». Les « démarches citoyennes » et autres « outils participatifs » fleurissent désormais partout où se manifeste l'action publique.

L'objectif est connu : associer plus étroitement les citoyens à la décision publique. À l'heure où la défiance cède le pas à un désintérêt pur et simple de la part de toute une partie de la population, ces initiatives donnent parfois l'impression d'être autant de bouteilles jetées à la mer trop calme de la démocratie locale... Car ne nous leurrions pas : si certains suivent de près les décisions publiques, la grande majorité des citoyens - à Riom comme ailleurs - se tient à l'écart de décisions qui ont pourtant un impact direct sur leur quotidien. D'aucuns évoqueront l'égoïsme ou l'individualisme... et tout l'attirail des « ismes » bien utiles pour mettre sur le compte de la société (autre concept abstrait) l'impuissance des politiques... Disons-nous les choses : qui a la force de se fader trois heures de Conseil municipal ? Qui a le temps de participer aux conseils de quartier ou le courage de tourner les pages du bulletin municipal ? La vérité, c'est que les gens ont d'autres chats à fouetter (ou du moins le croient-ils)...

De son côté, l' élu est entièrement investi dans sa mission qui prend parfois des allures de sacerdoce. Il avance ainsi "bille en tête" pendant que le citoyen se détourne. Il est dès lors facile d'imaginer la frustration que peut éprouver un élu lorsqu'il mesure l'écart qui sépare l'intensité de son engagement de la perception qu'en a le citoyen... alors que tous deux vivent sur le même territoire. Certains élus en ont pris leur parti et ont trouvé la parade : faire à chaque projet le procès du manque ou mieux encore, de l'absence de concertation.

Dès qu'un projet est soumis au vote de l'assemblée délibérante, il se voit immédiatement attribuer l'étiquette infamante : « décidé sans concertation ». RD 2029 : décidé sans concertation. Place Félix Pérol : décidé sans concertation. Friches carcérales : décidé sans concertation... Peu importe la nature du projet, son timing, sa portée : l'étiquette est prête à l'emploi. Mais le meilleur (ou le pire) arrive : une fois le projet renvoyé à ses « manquements participatifs », on sollicite « comités de pilotage » et autres « groupes de travail »...

Appeler à la participation citoyenne pour mieux circonscrire la décision à un format où cette même participation est réduite à peau de chagrin... Et quand le temps fait son oeuvre et un projet l'unanimité, comme c'est aujourd'hui le cas de la nouvelle entrée sud, on affirmera sans ciller que c'est grâce à la concertation ! Habile... Et on s'étonne que les citoyens se détournent de l'action publique ? En ce qui nous concerne, nous ne sommes pas persuadés qu'une telle méthode donnera des fruits très abondants...

En revanche, nous avons la conviction que s'impliquer dans un projet suppose une étape préalable d'appropriation de ce projet. Et pour s'approprier un projet encore faut-il y porter de l'intérêt. Or les Riomois qui s'intéressent aux aménagements cyclables ne sont pas nécessairement les mêmes qui se préoccupent des friches carcérales ou des équipements sportifs... La vie démocratique ne se résume pas à une somme d'individus interchangeable ni à une compilation de réponses anonymes. Chacun a ses attentes propres, pour lui, pour sa famille... Notre rôle à nous élus, est de faire naître l'intérêt pour que chacun puisse s'approprier les projets pour lesquels il se sent concerné. C'est précisément ce qui guide notre démarche autour du grand projet de ce mandat : la transformation des friches carcérales.

Les 2, 3 et 4 juin prochains l'histoire de ces sites sera portée à votre connaissance. Pour que chaque Riomois puisse s'approprier ce patrimoine commun !

**Pour la majorité municipale,
Rassemblés pour Riom**
contact@rassemblepourriom.fr

UN PLUI ENTRE RESPECT DE LA RÈGLEMENTATION ET MANQUE D'AMBITION.

Enclenché en 2019, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a été adopté ce mardi 7 mars 2023 par le Conseil Communautaire pour les 31 communes de RL.V. Il traduit les grandes orientations pour le développement de notre territoire d'ici 2040 et donne un cadre légal en matière d'urbanisme, notamment concernant les règles d'utilisation du sol et de construction. Une longue période de concertation aura été gâchée par l'épisode COVID, empêchant d'associer la population aux étapes clés de la démarche. Nous ne pouvons que regretter le peu d'innovation pour favoriser la participation citoyenne sur un sujet qui concerne chacune et chacun dans son quotidien.

Un fil rouge consensuel mais peu ambitieux a été choisi, celui des paysages. Paysages sur lesquels nous vivons et qui seront inéluctablement et fortement impactés dans les décennies à venir par l'évolution climatique. Car, faut-il le rappeler encore, le climat que nous promettent les scientifiques, qu'on soit en moyenne montagne, sur les coteaux ou la plaine de Limagne sera tous les ans ou quasi celui de l'année 2022 : des extrêmes climatiques plus chauds, plus humides, plus secs et qui plus est, plus précoces, plus longs et plus intenses...

Dans ce contexte, penser l'aménagement du territoire à travers le filtre des paysages à préserver, perçus comme source d'attractivité, témoigne d'un manque réel d'ambition, pour ne pas parler d'une forme de déni de réalité qui se concrétise, au regard des enjeux, par une forme de procrastination écologique. Tous les mots clés sont là (sobriété, résilience, solidarité...) mais aucun n'est vraiment traduit dans les faits, avec en projet un modèle de développement qui n'envisage pas davantage que de limiter la casse.

Bien sûr, reconnaissons-le et félicitons-en nous, ce PLUI respecte les orientations légales en termes de ZAN (Zéro Artificialisation Nette) : un gros travail a été engagé pour, comme l'impose la Loi, réduire de moitié la consommation d'espace d'ici à 2032. C'est évidemment une nouvelle contrainte mais surtout une nécessité pour la préservation des terres naturelles et agricoles de nos paysages.

Mais arrêtons-nous sur un aspect crucial dans nos paysages, fils conducteurs de ce PLUI : l'eau. L'eau, qui a façonné ces paysages en surface ou sous les sols, qui irrigue la vie économique, sociale et écologique de notre agglomération. Comment nos futures politiques publiques d'aménagement du territoire prennent-elles en compte ce bien commun ?

Plan de Prévention du Risque Inondation, politiques de renaturation des cours d'eau et améliorations des canalisations d'adduction d'eau potable sont enclenchés avec une réelle dynamique.

En revanche, une question reste absente : les conflits d'usages qui continueront à se poser dans les prochaines années doivent être examinés sans tabou et il est primordial de rappeler que la priorité demeure l'accès à l'eau potable pour tous et la préservation de la biodiversité. Et que dire de la volonté affichée dans ce PLUI de laisser possible la construction de retenues collinaires (les fameuses bassines) avec un impact paysager évident et des conséquences écologiques désastreuses : le meilleur réservoir pour stocker l'eau, nos paysages nous l'ont légué, c'est le sol.

Gardons espoir, un PLUI n'est pas un document figé et évoluera certainement à travers le futur SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale à l'échelle du Grand Clermont). Quand tout nous montre que l'extraordinaire climatique est en train de devenir ordinaire, de profondes transformations structurelles s'imposeront d'elles-mêmes pour l'aménagement de nos territoires.

Espérons, comme le disait Einstein, qu'on n'essaiera pas à l'avenir de résoudre les problèmes avec les modes de pensée qui les ont engendrés.

*Charles BRAULT, Véronique LYON,
Christine PIRÈS BEAUNE, Bruno RESSOUCHE*
Riom collectivement
riomcollectivement@gmail.com

LA RETRAITE AVANT L'ARTHRITE !

A l'heure où nous écrivons ces lignes, une mobilisation historique s'enracine et s'élargit contre la réforme des retraites du gouvernement.

Contre l'avis des organisations syndicales, dans une unanimité inédite depuis plus de 30 ans, et malgré l'opposition d'une large majorité des Françaises et des Français, le gouvernement s'obstine à faire adopter une réforme des retraites inutile, injuste, inefficace, marquée en particulier par le recul de l'âge légal de retraite à 64 ans.

Cet acharnement du Gouvernement s'appuie sur des arguments mensongers qui ont été largement démasqués. Alors que le dernier rapport du Conseil d'Orientation des Retraites confirme que la viabilité de notre système de retraites par répartition n'est pas menacée, aucune urgence n'impose de repousser l'âge légal de départ à la retraite.

Comme vous, nous avons bien compris que derrière les pseudo arguments comptables, le véritable objectif du gouvernement n'est pas l'équilibre du système par répartition mais son extinction et sa privatisation.

Ainsi, nous souhaitons exprimer par cette tribune notre ferme opposition à une réforme qui va faire perdre deux années de retraite à nos concitoyen.ne.s. Une réforme qui ne fera qu'accentuer les inégalités entre les Françaises et les Français et pénalisera singulièrement la situation déjà précaire des femmes, des personnes ayant débuté précocement leur carrière professionnelle et des séniors.

Nous souhaitons aussi saluer, ici, l'intersyndicale. Par son unité et sa détermination, elle fait une démonstration exceptionnelle de sa force. L'ensemble des syndicats redonnent de la dignité et de l'espoir au monde du travail et font preuve de responsabilité dans une situation grave pour le pays.

En effet, le mouvement contre cette réforme est aussi le catalyseur d'une colère plus profonde qui trouve ses racines entre l'hyperconcentration des richesses dans les mains d'une minorité et les difficultés quotidiennes pour un nombre toujours plus grand de nos concitoyen.nes alors que notre pays n'a jamais créé autant de richesses !

Le tableau se fait en effet chaque jour plus précis : alors qu'en pleine crise les PDG du CAC40 ont doublé leurs rémunérations, que l'homme le plus riche du monde est français, que les dividendes versés n'ont jamais été aussi élevés en France, et que d'un autre côté, nos collectivités, nos hôpitaux, nos écoles, l'ensemble de nos services publics sont mis à mal. C'est pourquoi lors du budget de notre ville, nous avons porté différentes propositions pour répondre aux besoins et attentes de nos concitoyens. Nous aborderons seulement 2 propositions dans cette tribune.

Dans le cadre de la réhabilitation des friches carcérales, et parce que trouver un médecin traitant à Riom est le parcours du combattant, nous avons proposé d'étudier concrètement la création d'un centre de santé. Avec une part de riomois.es privés de médecins traitants, des situations de renoncements aux soins qui se multiplient, des délais d'obtention de rendez-vous qui ne cessent de se rallonger, des cabinets surchargés, ... avec une population en hausse, le fait qu'1/3 des médecins généralistes de notre ville seront en retraite d'ici peu et pour garantir une attractivité de notre commune et de son agglomération, nous portons la proposition de mener une étude pour la création d'un centre de santé.

A 1 an des Jeux Olympiques, nous avons proposé de relever le défi de la pratique sportive pour les jeunes riomois en proposant une prise en charge, tout ou en partie, des licences sportives des jeunes riomois ayant rejoint l'école municipale des sports (qui est destinée, pour l'instant, à 24 écoliers riomois de 6 à 11 ans) pour la rentrée scolaire 2023/2024.

*Boris BOUCHET, Nathalie NIORT,
Michel BAGES, Audrey LAURENT*
Un Nouveau Souffle pour Riom
nouveausoufflepourriom@gmail.com

